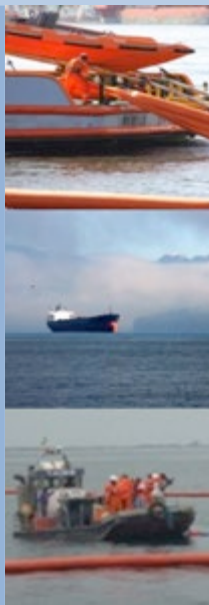


RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION : EXERCICE NATIONAL « POLLUMAR »

Grand-Bassam et Assinie, Côte d'Ivoire
11-14 juin 2024

Global Initiative for Western, Central and Southern Africa

Organisé par le Ministère
de l'Environnement, du
Développement Durable
et de la Transition
Ecologique



NOTE

Le présent document a été élaboré dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) à titre de contribution à la mise en œuvre du plan d'action biennal prévu par cette Initiative. Les désignations utilisées et la présentation du contenu dans le présent document ne sont pas l'expression d'une quelconque opinion de l'OMI ou de l'IPIECA concernant le statut juridique de tout État, territoire, municipalité ou zone ni de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document peut être téléchargé à partir du site internet www.giwacaf.net/ et doit être cité comme suit à des fins bibliographiques :

GI WACAF/ IMO/ IPIECA. 2024. Rapport de la mission d'observation : Exercice national annuel « Plan POLLUMAR », Côte d'Ivoire, 11-14 juin 2024.

L'INITIATIVE MONDIALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE, CENTRALE ET AUSTRALE

Lancée en 2006, l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et L'IEPCA, association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier, pour renforcer la capacité des pays partenaires à se préparer et à lutter en matière de pollution par les hydrocarbures.

L'objectif du Projet GI WACAF est de développer et consolider les systèmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le Projet s'inscrit ainsi dans l'esprit des dispositions énoncées par la Convention Internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC 90).

Pour remplir sa mission, le Projet GI WACAF met au point et organise des ateliers, séminaires et exercices dont l'objectif est de communiquer sur les bonnes pratiques existantes dans tous les aspects de la préparation et de la lutte, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience provenant des gouvernements, de l'industrie et d'autres organisations exerçant dans ce secteur spécialisé. Pour préparer et mettre en œuvre ces activités, le Projet s'appuie sur un réseau dédié de points focaux issus des autorités nationales compétentes et des bureaux locaux de l'industrie pétrolière. La promotion de la coopération entre les différentes agences gouvernementales concernées, l'industrie pétrolière et l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale est une composante clé du Projet lors de ces activités.

Le Projet GI WACAF est soutenu et financé par l'OMI et 7 compagnies pétrolières membres de L'IEPCA, à savoir Azule Energy, BP, Chevron, ExxonMobil, ENI, Shell, TotalEnergies.



Plus d'information disponible sur : <https://www.giwacaf.net/fr/>

Contact de la République de la Côte d'Ivoire

GERMAIN EBA

Inspecteur des Installations Classées, Officier de Police Judiciaire (OPJ)
Sous-Directeur De La Compagnie d'Intervention Contre Les Pollutions Du Milieu Marin Et Lagunaire (CIPOMAR) du Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL)
Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique
Point focal GI WACAF
germain.eba@ciapol.ci

Contacts GI WACAF principaux

Anaïs GUILLOU

Cheffe de projet GI WACAF (IMO / IPIECA)
giwacaf-project@ipieca.org

Rim AL AMIR

Coordinatrice de projet GI WACAF
giwacaf-project@ipieca.org

Contacts

Lindsay PAGE-JONES

Consultant technique OTRA
lpagejones@otra.onmicrosoft.com

EXECUTIVE SUMMARY

Title of the activity: National oil spill response exercise of Ivory Coast “POLLUMAR - 2024”

Hosted & organized by: CIAPOL, Centre Ivoirien AntiPollution (Ministry in charge of Environment)

Venue and date: Training in Grand-Bassam (Hotel Supreme, 11th & 12th June 2024) and exercise with debriefing in Assinie (13th & 14th June 2019)

Type of event: Yearly national large-scale oil spill response exercise, including deployment of oil spill response equipment at sea and on shore.

Number of participants: The participants were over 200 (accounting for all involved). The lists of participants for each of the four days are attached in this report (“Annexe 7 – Liste des participants à la formation et à l’exercice”).

Supported by: The GI WACAF Project, at the request of the National Authorities, sent a team of observers.

Objectives: The objectives of the exercise, set by the CIAPOL, were to:

- *“...Improve the capabilities of the members of the Inter-ministerial Response Committee (CIL): public and semi-public administrations, oil companies, ports and airports, administrative and customary authorities and local environmental protection associations and other non-governmental organisations (NGOs), for their roles and tasks within the National POLLUMAR organization;*
- *Implement strategies and operational response on the field in the framework of a practical exercise based on a “level 2 oil spill scenario (> 10 tonnes)”;*
- *Check the availability and operationality of the response resources of the POLLUMAR organization and key partners;*
- *Improve the procedures, forms and aids to develop response tactics in the event of an oil spill in the marine and lagoon environments;*
- *Create a forum to share experience, information and collaboration between stakeholders in the POLLUMAR Plan...”*

Summary of activities: CIAPOL requested that a GI WACAF team came to observe and assess the training and the national exercise.

First and second days were dedicated to the training, to remind participants about the basics of spill response, national POLLUMAR organization and key provisions of the POLLUMAR Plan.

The exercise took place during the third day, from 9h00 to 18h00, and included:

- Official opening and launching of the exercise by the Minister in charge of the Environment
- Mobilisation of the “National Crisis Cell” (CCN) with its sections split in four different locations.
- Work of the sections of the CCN to address all issues proposed by the spill scenario, evaluate the situation and develop response tactics.
- Deployment of equipment on the shore (deployment of boom at sea from vessels carried out a different day).
- 1st debriefing of the sections of the CCN at the end of the exercise.

A comprehensive debriefing of the exercise was held on the fourth day, with a representative of each CCN section providing a report and recommendations.

Lessons learnt & Recommendations: The GI WACAF has summarized its own observations about the exercise and proposed some first areas of improvements.

The GI WACAF has also evaluated the general achievements of this national-level exercise as follow (see "Évaluation générale de l'exercice"):

- Knowing each other between key players of the POLLUMAR organization – **Good**.
- Communicate & raise awareness of the preparedness effort by CIAPOL – **Good**.
- Train the personnel involved in the POLLUMAR organization – **Good**.
- Test the provision of the POLLUMAR system based on a specific spill scenario – **Fairly good with possible improvements**.
- Improve the POLLUMAR system with the feedback of the exercise – **In progress**.

A full technical assessment, based on a pre-established grid already used in 2019, has also been carried out by the GI WACAF (see "Évaluation technique de l'exercice" and the full grid in the Appendices).

Finally, recommendations to improve the POLLUMAR system are proposed grouped in eight categories (see "RECOMMANDATIONS"):

- improving the structure of the national POLLUMAR organisation,
- better definition of the POLLUMAR activation mechanisms,
- improved of the incident management by the CCN,
- complete review & officialization of the POLLUMAR plan,
- enhanced response resources & implementation,
- better surveillance and detection of illegal discharges at sea,
- strengthening the CIAPOL/CIPOMAR's human resources,
- strengthening the skills of CIAPOL & other entities/ministries.

Sommaire

EXECUTIVE SUMMARY	5
1. INTRODUCTION	8
2. OBJECTIFS DE L'EXERCICE DEFINIS PAR LE CIAPOL.....	9
3. ACTIVITÉS MENÉES	9
3.1. PREPARATION	9
3.2. SESSIONS DE FORMATION.....	9
3.2.1. SESSIONS – 11 JUIN 2024.....	9
3.2.2. SESSIONS – 12 JUIN 2024.....	11
3.3. EXERCICE – 13 JUIN	13
3.3.1. RAPPEL DU SCENARIO	13
3.3.2. PHASE D'ALERTE & PRE-MOBILISATION	14
3.3.3. OUVERTURE DE L'EXERCICE	15
3.3.4. MOBILISATION	16
3.3.5. TRAVAIL DES SOUS-CELLULES DE LA CCN.....	17
3.3.6. ACTIVITES MENEES SUR LE TERRAIN	19
3.4. DEBRIEFING ET CLOTURE DE L'EXERCICE – 14 JUIN.....	21
4. OBSERVATIONS & EVALUATIONS	21
4.1. ÉVALUATION GENERALE DE L'EXERCICE.....	21
4.2. OBSERVATIONS DU GI WACAF	22
4.3. ÉVALUATION TECHNIQUE DE L'EXERCICE.....	24
5. RECOMMANDATIONS	27
6. CONCLUSION	34
ANNEXE 1 – PRESENTATION DU PLAN POLLUMAR, VERSION 2016	35
ANNEXE 2 – TERMES DE REFERENCES & AGENDA DE L'EXERCICE 2024	37
ANNEXE 3 – EXEMPLE DE CONTENU DE PLANS D'INTERVENTION EN MER ET A TERRE	44
ANNEXE 4 – GRILLE D'EVALUATION DETAILLEE DE L'EXERCICE 2024	46
ANNEXE 5 – RAPPEL DES RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES ET TECHNIQUES FORMULEES PAR LE GI WACAF A LA SUITE DE L'EXERCICE 2019	59
ANNEXE 6 – DISCOURS D'OUVERTURE.....	67
ANNEXE 7 – LISTE DES PARTICIPANTS A LA FORMATION ET A L'EXERCICE.....	72

1. INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a élaboré entre 2013 et 2014 son plan POLLUMAR : plan d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures et autres produits chimiques dangereux en mer, en lagune et dans les zones côtières. Ce plan a pour but de fixer les responsabilités et d'assurer une intervention rapide et efficace dans les opérations de lutte en cas de pollution ou de menace de pollution accidentelle. Il décrit l'organisation de la lutte, les stratégies à mettre en œuvre et les moyens à déployer.

Depuis plusieurs années, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE) organise un exercice national annuel afin de tester ce plan et assurer sa mise à jour (réalisation par le CIAPOL : Centre Ivoirien Antipollution). En 2019, le scénario a porté sur un incident de pollution par hydrocarbures consécutif à un abordage entre un pétrolier et un porte-conteneur au large de San-Pedro (voir le rapport du GI WACAF, invité en tant qu'en observateur). D'autres exercices se sont déroulés ces dernières années, toujours organisés par le CIAPOL (2023 à San-Pedro, 2022 à Grand Lahou, 2020 et 2021 à Abidjan, ...).

En 2024, le CIAPOL a organisé l'exercice national annuel du 11 au 14 juin (dans le cadre de la quinzaine dédiée à l'Environnement) et a invité le GI WACAF. L'équipe d'observateurs du GI WACAF incluait :

- Anaïs GUILLOU, cheffe du projet GI WACAF,
- Lindsay PAGE-JONES, OTRA.

L'équipe était présente uniquement à titre d'observateur et n'a pris aucune part à l'exercice, comme convenu avec les autorités ivoiriennes.

Cet exercice était organisé en deux temps :

- Sessions de formation (à Grand Bassam, 11 & 12 juin)
- Exercice (13 juin) et débriefing (14 juin)

L'organisation nationale était projetée hors d'Abidjan pour évaluer l'articulation entre la Cellule de Crise Nationale CCN (du système POLLUMAR), et l'organisation préfectorale dans une localité littorale ainsi que l'organisation ORSEC.

Le présent document rend compte des activités de cet exercice national et propose des recommandations basées sur les retours des participants et les observations de l'équipe GI WACAF.

Abréviations :

ORSEC	Organisations des Secours	CIL	Comité Interministériel de Lutte POLLUMAR
AEM	Action de l'Etat en Mer	CCN	Cellule de Crise Nationale POLLUMAR
SEPCIM	Secrétariat Permanent Du Comité Interministériel De l'Action de l'Etat en Mer	PCO	Poste de Commandement Opérationnel (préfecture)
PREMAR	Préfet Maritime	COM	Centre Opérationnel Maritime (Marine Nationale)
CIAPOL	Centre Ivoirien Antipollution	SNPD	Substances Nocives et Potentiellement Dangereuses

2. OBJECTIFS DE L'EXERCICE DEFINIS PAR LE CIAPOL

Les **objectifs spécifiques** de l'exercice définis par le CIAPOL étaient de :

- « ...Renforcer les capacités professionnelles des membres des administrations publiques et parapubliques du Comité Interministériel de Lutte (CIL), des entreprises pétrolières, portuaires et aéroportuaires, des autorités administratives et coutumières ainsi que les associations et organisations non-gouvernementales (ONGs) de protection de l'environnement locales sur leurs rôles et tâches au sein des différentes cellules de mise en œuvre du Plan POLLUMAR ;
- Mettre en œuvre les stratégies et les dispositions opérationnelles dans un exercice pratique de développement d'un scénario de déversement d'hydrocarbures de niveau 2 (> 10 tonnes) ;
- Vérifier la disponibilité et l'opérationnalité des moyens de lutte antipollution des acteurs et des partenaires du Plan POLLUMAR ;
- Améliorer les procédures, les formulaires et les fiches réflexes de développement du Plan POLLUMAR en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin et lagunaire ;
- Créer un cadre de partage d'expérience, d'information et de collaboration entre les parties prenantes au Plan POLLUMAR... »

3. ACTIVITÉS MENÉES

3.1. Préparation

L'équipe GI WACAF est arrivée à Abidjan le 10 juin et s'est rendue avec les participants (provenant majoritairement d'Abidjan) à l'hôtel Suprême à Grand Bassam le 11 juin.

Une réunion de préparation avec M. G. Eba (CIAPOL) et son équipe a été organisée le 10 au soir à Abidjan.

3.2. Sessions de formation

3.2.1. Sessions – 11 juin 2024

Plusieurs sessions ont été animées les 11 & 12 juin aux participants (dans la salle de conférence de l'Hôtel Suprême à Grand Bassam).

► CEREMONIE D'OUVERTURE (10h45 – 11h35)

La cérémonie d'ouverture a été initiée par un mot de bienvenu du représentant du maire de Grand-Bassam, puis le discours du Directeur du CIAPOL puis le discours du Directeur de Cabinet du MINEDDTE (voir Annexe). Monsieur le Préfet de la Région du Sud-Comoé, Préfet du département d'Aboisso, Madame la Préfet de Grand-Bassam et Madame la Préfet d'Adiaké ont aussi présidé l'ouverture.

La cérémonie a été suivie :

- de la projection du film institutionnel sur l'exercice POLLUMAR 2023 (à San-Pedro),
- de la photo de groupe
- et de la pause-café.



Bannière de l'évènement



Ouverture des sessions de formation



Photo de groupe



Sessions de formation

► **PRESENTATION GENERALE DU PLAN POLLUMAR** (Prof. Yapo Ossey Bernard, Dir. du CIAPOL, 12h15 – 13h15)

Cette session a permis de rappeler les réglementations et les principales dispositions guidant la gestion des déversements accidentels en Côte d'Ivoire, et le rôle du CIAPOL.

Les questions ont porté sur :

- le rôle du préfet de département en cas de pollution sur les côtes et à terre. Il coordonne l'intervention et les opérations à terre dans son périmètre de responsabilité.
- la prise en compte de la prévention dans le Plan POLLUMAR. Ces aspects sont traités dans d'autres textes et dans les plans spécifiques des opérateurs. Le Plan POLLUMAR traite de la préparation à l'intervention et de l'intervention.
- les accords spécifiques avec les pays voisins pour gérer les événements de pollution en mer (à l'image des mécanismes Search & Rescue). De tels accords ne sont pas en place mais sont nécessaires et actuellement à l'étude.
- le calcul du budget annuel de l'organisation de l'exercice national du Plan POLLUMAR par le CIAPOL.

Rappel. Les Préfets Maritimes (dans le cadre de l'Action de l'Etat en Mer, AEM) ne sont pas encore désignés.

► **QUIZZ** (14h30 – 15h20)

Le CIAPOL a organisé un quizz (via une application : <https://gruiz.net/Q/Fx5Wj6>). Ceci a permis à chacun d'évaluer son degré de connaissance des dispositions de mise en œuvre du Plan POLLUMAR.

► **GENERALITES SUR LES POLLUTIONS MARINES : CARTOGRAPHIE DES RISQUES & MENACES** (M. G. Eba, CIAPOL/ CIPOMAR, 15h30 – 16h35)

Cette session a permis de rappeler les principaux types de déversements et d'hydrocarbures, et leurs effets possibles.

Les questions ont porté sur :

- La gestion des pollutions telluriques chroniques. Il est rappelé que le Plan POLLUMAR s'adresse aux pollutions accidentelles. D'autres mécanismes existent en Côte d'Ivoire (par ex. le suivi des installations classées par le CIAPOL, le travail du Min. en charge de la Salubrité pour le suivi des déchets etc.).
- La gestion des pollutions à terre (par ex. PROBO KOALA, pipelines d'hydrocarbures entre Abidjan et l'intérieur du pays, produits de l'orpaillage etc.). Il est rappelé que le CIAPOL est compétent dans la gestion des pollutions des matrices environnementales (Air, Eau et Sol). Le Plan POLLUMAR gère les questions de pollutions accidentelles en milieu maritime, côtier (plages) et aussi dans les lagunes et rivières (normalement liées à la mer).
- La publication par le CIAPOL des résultats d'analyses de la qualité du milieu et des poissons. Le CIAPOL rappelle que, en général, les résultats sont publiés rapidement et publiquement. Ces résultats peuvent être mis à dispositions en cas de demande.

Rappel.

- Le Plan POLLUMAR s'applique dans les zones maritimes, côtières, littorales, dans les rivières et lagunes. Les déversements accidentels à terre sont gérés par les mécanismes ORSEC. Une pollution provenant d'une source terrestre et atteignant une rivière ou lagune entraîne donc l'activation de deux systèmes : POLLUMAR et ORSEC.
- Des unités d'intervention NRBC ont été créés au sein de la Protection Civile (Nucléaire – Radiologique – Bactériologique – Chimique).
- Divers projets sont en cours de négociation sur les problématiques ci-dessus, dont certains avec les pays voisins.

► **EVALUATION DE LA SITUATION EN CAS DE DEVERSEMENTS DE PRODUITS** (M. G. Eba, CIAPOL/ CIPOMAR, 16h35 – 17h25)

Cette session a permis de rappeler comment est évaluée une pollution en mer (types de produits, quantification, prévision de dérive et comportement, choix de la stratégie de lutte).

3.2.2. Sessions – 12 juin 2024

Les sessions de formation du 12 juin sont rappelées ci-dessous (dans la salle de conférence de l'Hôtel Suprême à Grand Bassam).

► **RAPPEL SUR LES STRATEGIES DE LUTTE EN MER** (M. G. Eba, CIAPOL/ CIPOMAR, 8h50 – 9h35)

Cette session a permis de rappeler les principales stratégies de lutte en mer, leurs intérêts et limites opérationnelles et les dispositions afférentes du Plan POLLUMAR.

Les questions ont porté notamment sur :

- L'emploi des produits dispersants, le mécanisme de la dispersion chimique et les risques associés à cette technique de lutte.

► **RAPPEL SUR LES STRATEGIES DE LUTTE A TERRE** (M. G. Eba, CIAPOL/ CIPOMAR, 9h40 – 10h45)

Cette session a permis de rappeler les principales stratégies de lutte en mer : protection, reconnaissance des sites pollués, protection des sites sensibles, nettoyage des sites pollués, gestion des déchets, organisation des chantiers etc. et les dispositions afférentes du Plan POLLUMAR.

Les questions ont porté notamment sur :

- Les obligations des opérateurs en termes de préparation et de moyens de lutte ;
- Les responsabilités des navires de commerce internationaux en termes de prévention et de moyens d'intervention.

Le CIAPOL a rappelé le développement récent des procédures opérationnelles qui complètent maintenant le Plan POLLUMAR (formulaires, checklist, inventaire, annuaire, instructions pour le suivi et la lutte etc.).

► **RAPPEL SUR LA COMMUNICATION AUX MEDIAS & L'INFORMATION DU PUBLIC** (M. G. Eba, CIAPOL/ CIPOMAR, 11h15 – 11h35)

Cette session a permis de rappeler les bonnes pratiques en termes de communication aux média et d'information du public, qui permettent de limiter les rumeurs et mésinformation, et le rôle clé de la section Communication de la CCN.

Les questions ont porté sur :

- Les problèmes de communication entre sections de la CCN lors de l'exercice annuel de 2023.
 - o Note. Ceci relève de la communication opérationnelle pour la gestion d'incident.
- L'importance de suivre les informations disséminées sur les réseaux sociaux, et de communiquer aussi sur ces canaux.
- Les éléments fondamentaux d'information à rappeler dans les communiqués : qui a fait quoi, où, quand et comment ?

► **RAPPEL SUR LA COMMUNICATION ENTRE SECTIONS AU SEIN DE LA CCN** (M. G. Eba, CIAPOL/ CIPOMAR, 11h40 – 12h20)

Cette session a permis de :

- Rappeler les principes de communication entre les 5 sections de la CCN, qui est organisée sur le principe des flux d'information via la section Coordination.
- Désigner les membres et secrétaires de chaque section de la CCN.

- Présenter le logiciel de gestion & suivi des actions de la CCN mis en place par le CIAPOL.

► **PRESENTATION DU MRCC ABIDJAN** (représentant du MRCC Abidjan, 12h20 – 12h30)

Cette session a permis de présenter rapidement le MRCC d'Abidjan, son assise réglementaire et son rôle en cas d'urgence en mer.

► **PARTAGE D'ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS AU CHAMP BALEINE** (invité, S. P. Dioman, 12h30 – 13h20)

Cette session a permis de partager quelques éléments d'informations concernant le champ Baleine (ENI et PETROCI) et les mesures de sécurité et gestion d'urgence en place.

Le quizz effectué la veille a été refait par les participants (avec un progrès d'un point de la moyenne d'ensemble).

Le Directeur de cabinet du MINEDDTE a clôturé les séances de formation.

Les participants ont ensuite transité de Grand-Bassam à Assinie dans l'après-midi, grâce à la logistique de transport mise en place par le CIAPOL.



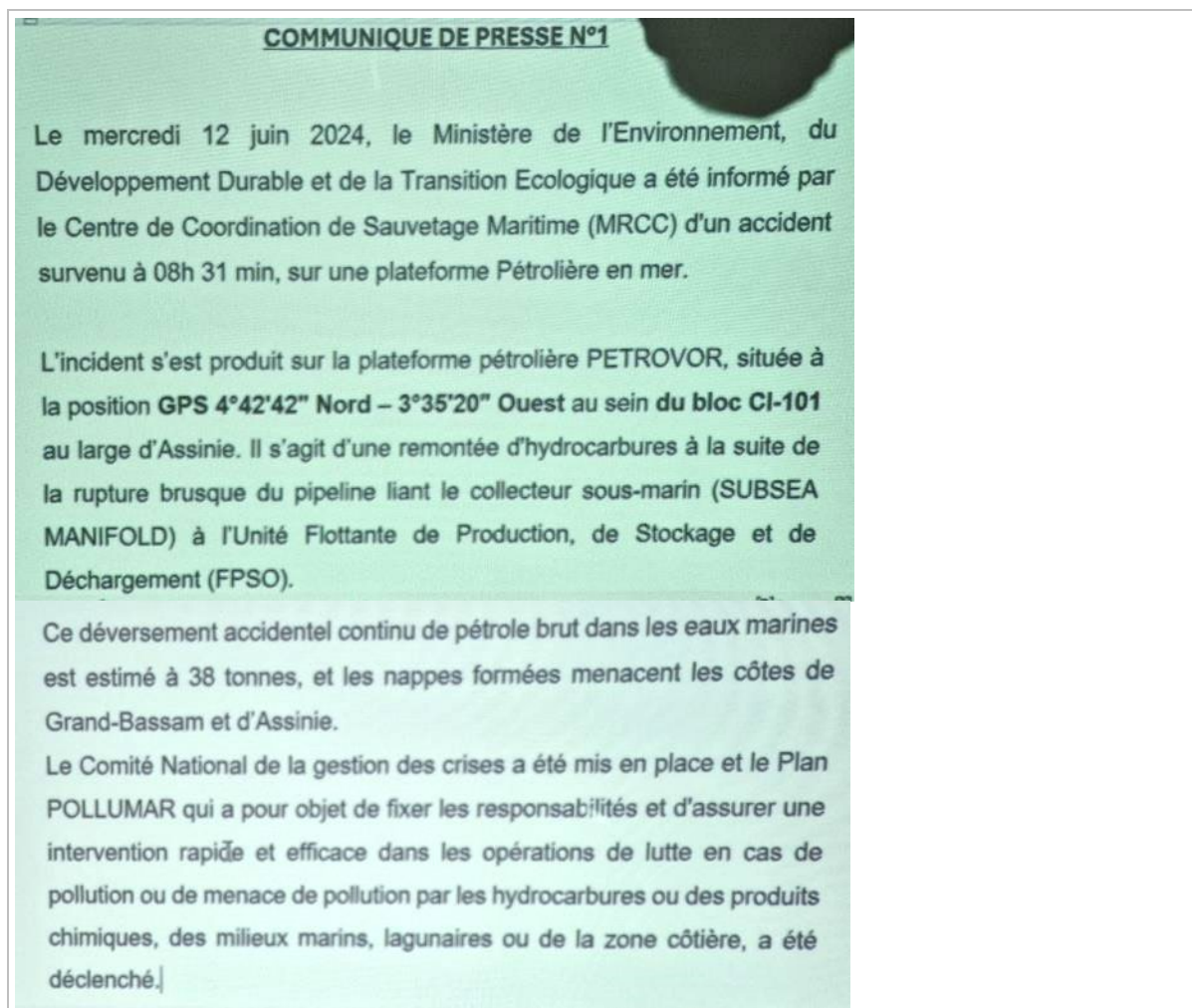
Sessions de formation



3.3. Exercice – 13 juin

3.3.1. Rappel du scénario

Le scénario a été élaboré par le CIAPOL en lien avec des industries pétrolières. Les éléments clés sont rappelés dans le communiqué de presse n°1 :



3.3.2. Phase d'alerte & pré-mobilisation

L'incident (dans le cadre du scénario) a eu lieu le 12 juin. L'exercice, avec tous les participants, a démarré le 13 juin au matin. Aucune action de lutte n'a été simulée lors du 12 juin. Dès la survenue de l'accident, le Plan des Opérations Internes (POI) de la plateforme pétrolière PETROVOR a été déclenché à l'effet de procéder à la fermeture des vannes, d'évaluer la gravité du sinistre, de protéger les installations et d'entamer la lutte antipollution.

Ces opérations ont été simulées dans la journée du mercredi 12 juin 2024, sous la supervision et l'assistance d'une équipe composée du CIAPOL, de MRCC/DGAMP, de la Marine Nationale, l'armée de l'Air, la SODEXAM, IRES, dépêchée sur les lieux du sinistre.

Vu l'ampleur du déversement une note technique a été transmise aux autorités pour les informer sur l'incident. Ensuite, un Procès-Verbal de constatation de pollution suivi d'une mise en demeure de cessation de la pollution, suivie d'une notification d'amende ont été adressées à la société pétrolière PETROVOR.

3.3.3. Ouverture de l'exercice

L'exercice a été déclenché par M. le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE), lors d'une cérémonie officielle le 13 juin à 10h30 en présence des médias nationaux (RTI) et avec :

- M. le Directeur du cabinet du MINEDDTE,
- M. le Préfet de la Région du Sud-Comoé,
- Madame la représentante du maire de la commune d'Assinie,
- M. le Directeur du CIAPOL.



M. le Directeur du CIAPOL a lu un point de situation :

POINT DE LA SITUATION INITIALE A MONSIEUR LE MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Le Mercredi 12 juin 2024 à 08h31min, les opérateurs de la plateforme pétrolière PETROVOR implantée à la position 4°42'42" Nord – 3°35'20" Ouest au sein du bloc pétrolier CI-101 au large d'Assinie, ont signalé une remontée d'hydrocarbures à la suite d'une rupture brusque du pipeline liant le collecteur sous-marin (SUBSEA MANIFOLD) à l'Unité Flottante de Production, de Stockage et de Déchargement (FPSO). Cet incident opérationnel a occasionné un déversement accidentel de pétrole brut de toute la canalisation, estimé à 38 tonnes dans les eaux marines. Les nappes formées menacent les côtes de Grand-Bassam à Assinie. Dès la survenue de l'accident, le Plan des Operations Internes (POI) de la plateforme pétrolière PETROVOR a été déclenché à l'effet de procéder à la fermeture des vannes, évaluer la gravité du sinistre, protéger les installations et entamer la lutte antipollution.

Ces opérations se sont déroulées dans la journée du mercredi 12 juin 2024, sous la supervision et l'assistance d'une équipe composée du CIAPOL, de MRCC/DGAMP, de la Marine Nationale, l'armée de l'Air, la SODEXAM, IRES, a été dépêchée sur les lieux du sinistre.

Vu l'ampleur du déversement une note technique vous a été transmis pour vous porter l'information sur l'incident. Aussi, sur vos instructions, un Procès-Verbal de constatation de pollution suivi d'une mise en demeure de cessation de la pollution suivie d'une notification d'amande a été adressée à la plateforme pétrolière PETROVOR.

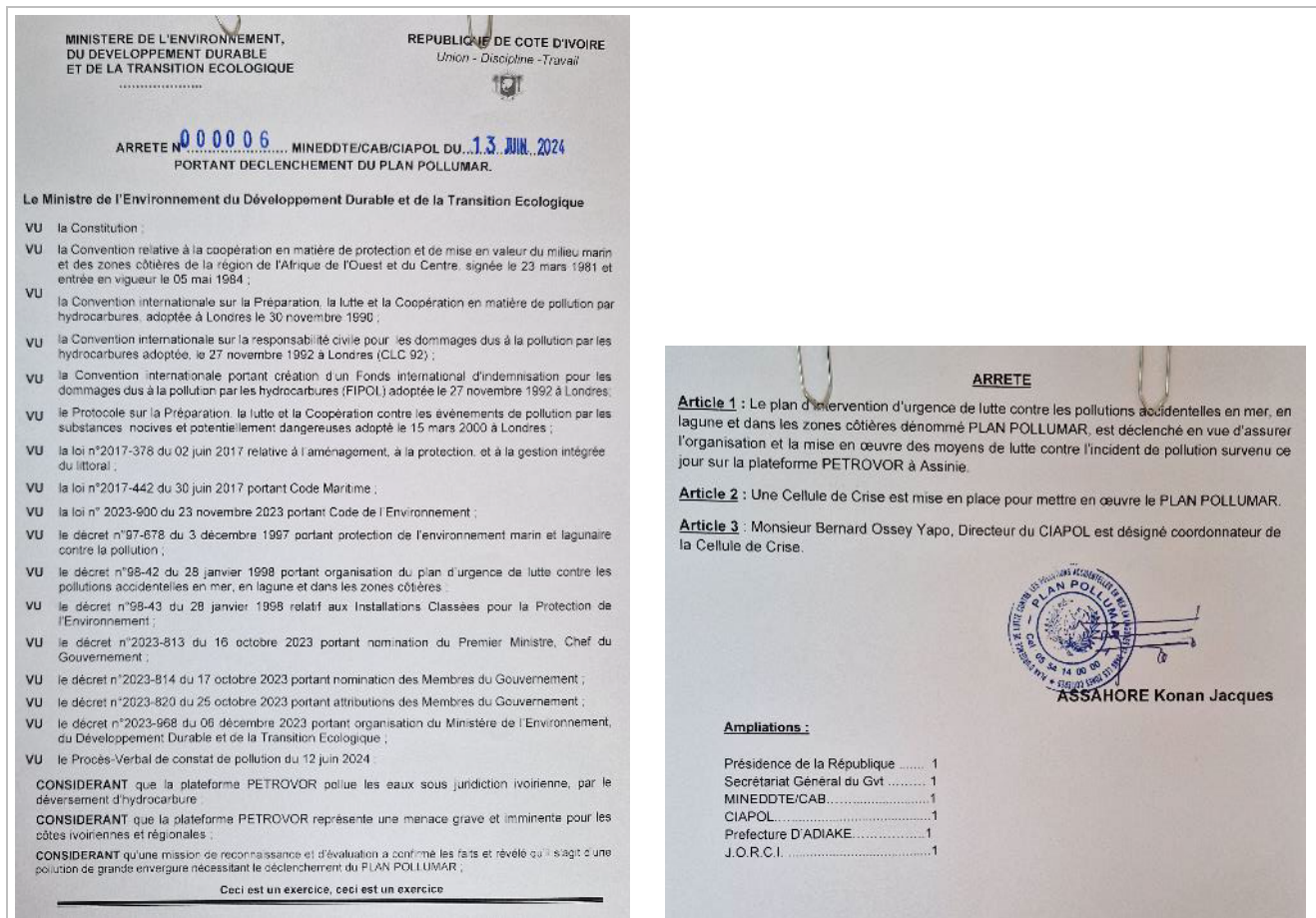
Monsieur le Ministre,

Suite à vos instructions, un message d'alerte a été envoyé aux membres du Comité Interministériel de Lutte (CIL).

Vu la quantité du produit déversé correspondant au niveau 2 de lutte, c'est le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, à travers le CIAPOL, qui prend donc le relai pour la mise en œuvre du Plan POLLUMAR. Ainsi, la Cellule de crise composée du Comité Interministériel de Lutte (CIL), des sociétés pétrolières, aéroportuaires et des partenaires privées a été convoquée ce matin à Assinie et attend vos instructions.

Tel est, Monsieur le Ministre, le point de la situation depuis la notification de l'incident au CIAPOL, le Mercredi 12 juin 2024 à 08h 31 min.

Le ministre du MEDDTE a ensuite déclenché officiellement le Plan POLLUMAR dans le cadre de cet exercice, et a désigné M. le directeur du CIAPOL comme « coordonnateur de la cellule de crise nationale CCN », éléments formalisés ensuite par un arrêté de déclenchement du Plan :



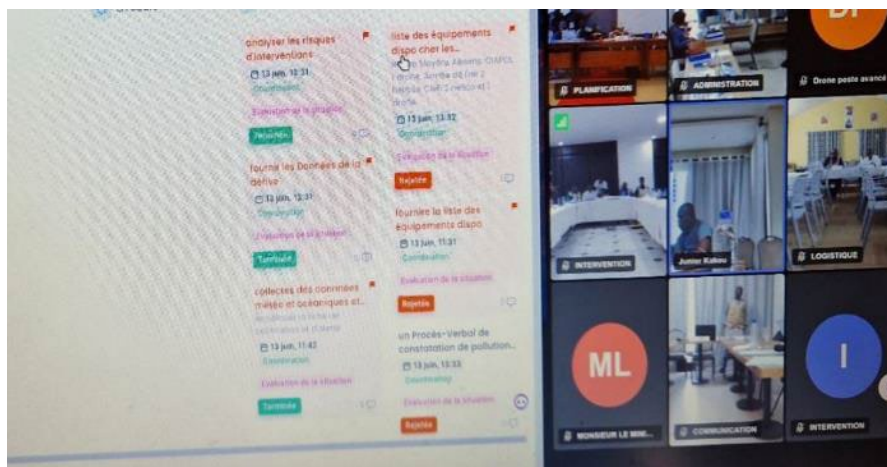
3.3.4. Mobilisation

Les sous-cellules de la Cellule de Crise Nationale étaient réparties dans quatre lieux différents :

<p>Coordinateur national & assistants Cellule Administration Cellule Communication -> Hôtel des Savanes</p>	<p>Cellule Intervention -> Hôtel Evaneth</p>
<p>Cellule Planification -> Mairie Assinie</p>	<p>Cellule Logistique -> Sous-préfecture d'Assinie</p>

Toutes les sous-cellules étaient liées entre elles par un système de visio-conférence et des talkies-walkies. Un logiciel POLLUMAR (via une interface de site Internet) a aussi été déployé pour enregistrer, valider et suivre toutes les actions (sous forme de « tickets »). Ceci a permis de tester le travail de la cellule de crise nationale CCN avec ses sous-cellules dans des lieux différents ; et de valider

techniquement cette option. Il est cependant préférable d'avoir tout le personnel de la CCN au même lieu pour faciliter et accélérer les échanges d'informations, propositions et prises de décisions.



Logiciel POLLUMAR

3.3.5. Travail des sous-cellules de la CCN

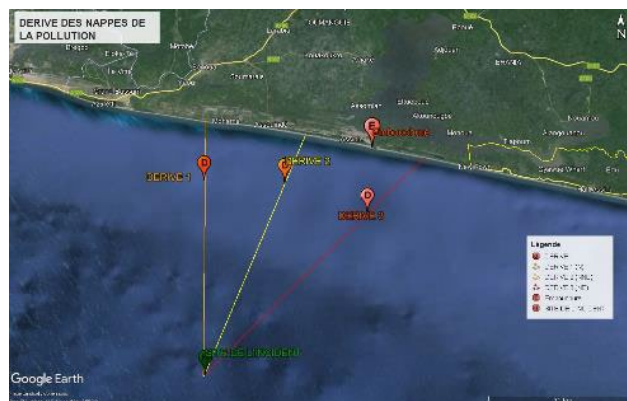
L'équipe GI WACAF a pu visiter et suivre le travail de toutes les sous-cellules de la CCN mais n'a pas pu se rendre sur le terrain.

Chaque sous-cellule était composée de 10 à parfois plus de 20 personnes (provenant des entités identifiées dans le Plan National), avait un chef, un secrétaire et une personne en charge des communications avec les autres sous-cellules. Les tâches ou fonctions de chaque membre n'étaient que rarement pré-identifiées.

Coordinateur national & assistants. Le chef de la CCN et ses assistants étaient dans une salle séparée, reliée à toutes les autres sous-cellules par les divers canaux de communication. Le chef de la CCN suivait la majorité des échanges, ce qui représentait pour lui une masse conséquente d'informations, sans pouvoir prendre le recul nécessaire à sa tâche.



Cellule Planification. La cellule Planification a pu mener diverses tâches relevant de sa compétence (information, évaluation des risques, modélisation de dérive de nappes en mer, proposition de tactique d'intervention etc.). Une démarche encore plus structurée, aidée de tableau de situation et de travail, aurait permis de produire encore plus de résultats.



Cellule Intervention. Les membres de cette cellule ont pu réfléchir à la mise en œuvre des diverses opérations en mer et à terre. Cependant, elle a sans doute manqué d'une vision claire de l'incident, des options possibles, d'interlocuteurs extérieurs et de terrain pour jouer pleinement son rôle.



Cellule Logistique. Cette cellule a été structurée efficacement par son chef, avec une répartition claire des tâches. Elle a répondu aux sollicitations et aussi fait preuve de proactivité (par exemple en pré-identifiant les moyens d'interventions disponibles dans le pays). Une meilleure connaissance de l'incident, des opérations prévues et des types de moyens nécessaires aurait facilité son action.

Cellule Administration. La cellule Administration a produit initialement un nombre important de documents officiels (réquisition, mise en demeure, lettre à l'OMI etc.), a pu anticiper divers sujets (disponibilités de fonds) mais a ensuite été parfois dans l'attente de demandes des autres sous-cellules.



Cellule Communication. Elle a produit très vite un 1^{er} communiqué de presse, puis un 2^{ème} et a réfléchi aux divers aspects de la communication de crise (lien avec les populations & autorités locales, information des ministères, gestion des médias, suivi des réseaux sociaux, mise en place d'un numéro d'urgence etc.).

Un rapide débriefing a été organisé entre 17h et 18h le 13 juin.

3.3.6. Activités menées sur le terrain

Un survol de la région côtière a été réellement effectué par un hélicoptère de l'industrie pétrolière (FOXTROT) et un autre des Forces Armées ivoiriennes.

Le GI WACAF n'a pas pu suivre les opérations sur le terrain pour des raisons de conditions météo défavorables.



Du barrage de haute mer a été déployé par un remorqueur (a priori le 12 juin).



Une équipe était aussi sur le terrain, sur les berges, pour déployer barrage et système de récupération. Les opérations ont été ralenties et compliquées en raison des fortes pluies (13 juin).



3.4. Débriefing et clôture de l'exercice – 14 juin

Un débriefing complet a été organisé le 14 juin (10h à 12h30) comprenant un retour de chaque sous-cellule et de la coordination (sur la base d'un modèle de débriefing fourni par la CIAPOL), et des observations et recommandations du GI WACAF (voir section suivante). L'exercice a ensuite été clôturé lors d'une cérémonie officielle (14 juin à 13h30) avec la levée du Plan POLLUMAR et un discours de M. le Préfet de la Région du Sud-Comoé, accompagné de :

- Madame la Préfet de Grand-Bassam,
- Madame la Préfet d'Adiaké,
- Madame la représentante du maire de la commune d'Assinie,
- M. le directeur du CIAPOL.

4. OBSERVATIONS & EVALUATIONS

Cette section propose tout d'abord les observations de l'équipe GI WACAF notées lors de l'exercice, puis une évaluation des grands objectifs d'un tel exercice et enfin une évaluation technique complète de l'exercice (sur la base de la grille d'évaluation employée en 2019 pour évaluer les progrès). Il est rappelé que la Côte d'Ivoire ayant atteint un niveau de préparation assez avancé, dû en grande partie à l'action du CIAPOL et au soutien de son Ministère, l'évaluation proposée ici est plus rigoureuse que pour des pays ayant un système d'intervention moins développé. Ces observations et évaluations ont permis ensuite de proposer les recommandations de la section suivante.

4.1. Évaluation générale de l'exercice

Tout exercice national de grande ampleur poursuit en général cinq grands objectifs, évalué ci-dessous.

Objectifs	Commentaire
→ SE CONNAITRE entre acteurs du système POLLUMAR.	<p>Objectif atteint. L'existence du CIAPOL, Centre Ivoirien Antipollution, créé par le décret n°91-662 du 09 octobre 1991, ayant statut d'établissement Public à caractère Administratif (EPA), est une chance pour la Côte d'Ivoire.</p> <p>La CIAPOL organise tous les ans un exercice national de grande ampleur rassemblant de nombreux acteurs du système POLLUMAR, provenant d'entités publiques et privées, identifiées dans le Plan POLLUMAR.</p> <p>Ceci permet à ces personnes de se connaître et de travailler ensemble, avant d'être confronté à un réel incident.</p>
→ COMMUNIQUER & SENSIBILISER les acteurs du système POLLUMAR et les autres institutions en Côte d'Ivoire et à l'international.	<p>Objectif atteint. L'exercice, les temps de formation, l'invitation des autorités locales et chefs coutumiers, la communication médiatique autour de cet événement, entre autres, permettent de sensibiliser l'ensemble des acteurs du système POLLUMAR, jusqu'au ministre compétent et les autres ministres impliqués.</p> <p>L'invitation du GI WACAF (représentant l'OMI et l'PIECA) donne aussi une résonance régionale à l'exercice.</p>

<p>→ FORMER les acteurs du système POLLUMAR.</p>	<p>Objectif atteint. 1,5 jours ont été consacrés à la formation de l'ensemble des participants, qui ont permis de rappeler les principes et techniques d'interventions, et les principales dispositions du Plan POLLUMAR.</p> <p>Note. Les séances auraient pu, parfois, être plus spécifiques par rapport au contexte ivoirien, et par rapport aux rôles et responsabilités des différentes sous-cellules de la CCN.</p>
<p>→ TESTER le système POLLUMAR.</p>	<p>Objectif partiellement atteint. L'exercice a permis de mettre en situation les participants de façon crédible et de tester divers aspects : coordination et fonctionnement de la CCN, formulation de tactiques de suivi et d'intervention.</p> <p>Cependant, la pré-mobilisation de tous les participants, les interactions limitées avec le terrain, l'absence d'acteur jouant la partie responsable, la durée limitée de l'exercice, entre autres, ne permettent pas de tester de façon réaliste les dispositions du Plan POLLUMAR.</p> <p>Les moyens d'intervention sur le terrain (sur les côtes et en mer) ont été déployés, sans être réellement testés, pour faute de condition météo défavorables.</p>
<p>→ AMELIORER le système POLLUMAR grâce aux retours d'expérience de l'exercice.</p>	<p>En attente de réalisation. Le CIAPOL a mis en place un système de captation des retours d'expérience pour chaque sous-cellule de la CCN, partagés lors de la séance de débriefing le 14 juin.</p> <p>Les mesures mises en place par le CIAPOL et les autres administrations dans les mois à venir permettront d'évaluer la réalité et la qualité des améliorations.</p>

4.2. Observations du GI WACAF

Le tableau ci-dessous résume les principales observations de l'équipe GI WACAF sur le travail de la CCN lors de cet exercice.

POINTS POSITIFS	POINTS D'AMELIORATION
<p>EXERCICE & PARTICIPANTS</p> <p>→ Exercice annuel de grande ampleur, partie d'un cycle annuel d'exercice de même type organisé par le CIAPOL</p> <p>→ Nombreux participants provenant des diverses entités identifiées dans le Plan POLLUMAR. Et invitation des chefs coutumiers.</p>	<p>→ Pré-mobilisation de tous les participants dans les sous-cellules de la CCN qui ne permet pas jouer l'alerte et la mobilisation. Mais ce format d'exercice, destiné à former et impliquer un grand nombre de participants, ne permet pas de jouer facilement cet aspect.</p> <p>→ Nombreux participants dans chaque sous-cellule, ce qui ne reflète pas le niveau de mobilisation plus faible probable en début d'incident.</p>
<p>ANIMATION DE L'EXERCICE</p> <p>→ Très bonne préparation en amont par le CIAPOL : scénario, lieu, invitation, etc.</p>	<p>→ Scénario peu dimensionnant pour un tel exercice (38 tonnes de pétrole brut déversé au large par une industrie pétrolière, qui – en réalité – gérera la majeure partie de la réponse).</p> <p>→ Durée trop limitée de l'exercice pour réellement tester un système de lutte national (durée recommandée de 2 jours complets).</p> <p>→ Absence d'une cellule d'animation dédiée pour simuler l'évolution de la situation et alimenter les/ répondre aux questions des participants.</p>

	<p>→ Absence de « Role players » pour simuler la partie responsable et les autres parties prenantes extérieures.</p>
<p>LIEUX POUR LA CCN</p> <p>→ Projection de la CCN en dehors de la capitale, à Assinie, qui permet une meilleure sensibilisation et implication des autorités locales.</p> <p>→ Répartition des sous-cellules de la CCN en divers lieux d'Assinie, qui a permis de tester divers moyens de communication.</p>	<p>→ Projection de toute la CCN à Assinie qui ne permet pas aux autorités préfectorales et services départementaux locaux de se constituer en équipe à la Préfecture et en PC Opérationnel, interagissant avec la CCN.</p> <p>→ Eclatement des sous-cellules de la CCN qui a ralenti l'échange d'information, limité fortement les échanges entre sous-cellules et rendu plus difficile la coordination et prise de décision.</p>
<p>MOYENS POUR LA CCN</p> <p>→ Nombreux moyens de communication mis à disposition par le CIAPOL pour échanger entre les sous-cellules (talkie-walkie, PC + vidéoprojecteur + logiciel de vidéoconférence, réseau WiFi, etc.).</p> <p>→ Présence d'une copie papier du Plan POLLUMAR (avec annexes et formulaires) dans les cellules.</p> <p>→ Test du logiciel POLLUMAR pour la gestion des tâches.</p>	<p>Dans chaque sous-cellule :</p> <p>→ Absence de certains documents de référence (guides, conventions internationales...) et des cartes de référence.</p> <p>→ Absence de tableau d'affichage pour travailler et partager les documents.</p> <p>→ Absence de white-boards et/ ou flip chart pour le travail collaboratif.</p>
<p>COMMUNICATION & COORDINATION EN CCN</p> <p>→ Lien constant de la Coordination nationale avec les sous-cellules de la CCN via essentiellement le système de vidéo-conférence.</p> <p><i>Note. Coordination de la CCN avec les autorités préfectorales et avec les équipes sur le terrain : non évaluée.</i></p> <p><i>Note. Coordination du Coordinateur avec le ministre du MEDDTE : non-évaluée.</i></p>	<p>→ Ralentissement des échanges d'information dû à l'obligation, pour toutes les sous-cellules, de faire remonter les informations et demandes à la Coordination Nationale. Et donc absence d'échanges directs entre les sous-cellules.</p> <p>→ Qualité limitée d'échanges d'informations entre la coordination et les sous-cellules dû à l'emploi quasi-systématique du système de vidéo-conférence et en l'absence de réunion en présentiel des chefs de sous-cellules avec la coordination.</p>
<p>STRUCTURE DE LA CCN</p> <p>→ Structuration claire de la CCN en coordination et cinq sous-cellules.</p> <p>→ Fonctions clés des sous-cellules bien identifiées, ainsi que les membres à mobiliser.</p> <p>→ Désignation d'un chef dans chaque sous-cellules, avec un rapporteur. Hiérarchie bien respectée.</p>	<p>→ Manque de structuration interne des sous-cellules, qui ne sont pas organisées selon leurs fonctions clés.</p> <p>→ Pas d'affectation à l'avance de ces fonctions clés aux membres identifiés (des sous-cellules).</p> <p>→ Absence d'interfaces extérieures, en particulier avec la partie responsable (d'où un exercice mené en vase clos).</p>
<p>FONCTIONNEMENT D'ENSEMBLE DE LA CCN</p> <p>→ Bonne réactivité de la CCN dès le démarrage pour les premiers sujets (décrets de déclenchement du plan, 1er communiqué de presse, mise en demeure etc.).</p>	<p>→ Manque de vision d'ensemble de l'incident et de son évolution de la part de la Coordination et toutes les sous-cellules, ce qui ne permet pas d'avoir une image complète et à jour de l'incident et donc empêche une bonne planification et préparation des interventions en mer et à terre.</p> <p>→ Manque de leadership de la Coordination nationale pour identifier les tâches prioritaires des sous-cellules et leur fixer les délais pour exécuter ces tâches.</p> <p>→ Absence d'organisation du travail de la CCN en cycles pour produire rapidement un Plan d'intervention complet (mer et terre) pour la 1ère</p>

	<p>journée, puis un Plan d'intervention pour la 2ème journée et les jours suivants.</p> <p>Et donc absence de plan d'intervention robuste de la CCN pour les 1ers jours et suivants (remplacé par une série d'actions, enregistrées sous forme de tickets dans le logiciel POLLUMAR, qui ne donnent pas une vision globale des actions en cours et prévues).</p> <p>Voir Annexe 3 – Exemple de contenu de Plans d'Intervention en mer et à terre – à titre d'exemple.</p> <p>→ Faible niveau de collaboration entre les sous-cellules.</p> <p>→ Question de l'indemnisation des parties affectées et de la gestion transfrontalière avec le Ghana identifiées par les participants mais sous-traitée.</p>
<p>FONCTIONNEMENT DES SOUS-CELLULES DE LA CCN</p> <p>→ Des connaissances d'ensemble correctes sur la lutte antipollution et des compétences techniques générales dans chaque sous-cellule.</p> <p>→ Motivation et implication des personnes pendant l'exercice.</p> <p>Voir la section « Évaluation technique de l'exercice ».</p>	<p>→ Manque de compétences techniques spécifiques aux diverses fonctions dans les sous-cellules (évaluation des risques, tactiques de protection et nettoyage, etc.).</p> <p>→ Manque de méthode robuste de travail dans les sous-cellules.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification : amélioration de la méthode pour évaluer la situation et formuler des propositions tactiques • Intervention : manque de méthode pour gérer les opérations en cours, proposer et préparer les interventions futures • etc. <p>→ Manque de réalisme des Plans d'intervention proposés par les participants pour le jour suivant (déploiement très important de moyens et personnel proposé, irréalisable en réalité).</p>

4.3. Évaluation technique de l'exercice

Une grille a permis à l'équipe GI WACAF d'évaluer les divers points de l'exercice (essentiellement le travail de la CCN). Le tableau ci-dessous présente une synthèse des observations de cette grille.

La grille complète est en « Annexe 4 – Grille d'évaluation détaillée de l'exercice 2024 ».

Une évaluation similaire avait été menée lors de l'exercice POLLUMAR en 2019 à San Pedro et les résultats sont rappelés dans la colonne « 2019 » pour mémoire et comparaison.

Voir www.gi-wacaf.net/fr pour le rapport (GI WACAF) complet de l'exercice POLLUMAR 2019.

Code couleur retenu :

	Non évalué
Oui	Objectif atteint
Oui partiel	Objectif partiellement atteint et fonctionnel a minima
Insuffisant	Objectif insuffisamment atteint et/ ou dysfonctionnel
Non	Objectif non atteint

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
1 - ORGANISATION DE L'EXERCICE	1,6	2,4	Les autorités (CIAPOL en particulier) ont fait un effort significatif pour organiser cet évènement hors Abidjan, sur 4 jours, avec autant de participants. Des exercices plus longs, plus difficiles et plus réalistes seraient un complément pertinent à ces exercices orientés plus sur la formation.
2 - ALERTE / MOBILISATION - Mobiliser une organisation adéquate et mettre en œuvre les premières mesures d'urgence	2,5	2,7	Les personnes & moyens étaient pré-mobilisés à Assinie , ce qui montre la capacité de projection du CIAPOL, mais ne permet pas d'évaluer ces aspects dans le cadre de l'exercice.
3 - SANTE/SECURITE Assurer la santé et sécurité des personnes exposées, intervenants et populations	1,7	2,7	Divers aspects ont été bien pris en compte, mais la CCN manque de compétences techniques sur le sujet.
4 - STRUCTURE, FONCTIONNEMENT ET COMMANDEMENT DE L'ORGANISATION DE GESTION D'INCIDENT Avoir une organisation et un fonctionnement efficace pour gérer l'incident			La structure nationale d'ensemble est établie mais doit être revue pour : - bien intégrer AEM et ORSEC; - pouvoir s'adapter selon le type, lieu, gravité et partie responsable; - être mieux organisée au sein des sous-cellules de la CCN; - bien intégrer les autorités locales et équipes d'intervention; - et avoir un fonctionnement efficace de la CCN.
4.1 - STRUCTURE & MOYENS DE L'ORGANISATION NATIONALE + ROLES ET RESPONSABILITES	1,6	2,3	
4.2 - INTERFACES EXTERIEURES, LOCALES ET TERRAIN	1,0	2,0	
4.3 - COMMANDEMENT DE LA CELLULE DE CRISE NATIONALE	1,8	2,0	
4.4 - FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE NATIONALE	2,2	2,4	
4.5 - PC OPERATIONNEL (PREFECTURE ET COM ?) : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	1,0	NA	

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
5 - SECTION PLANIFICATION Suivre et analyser la situation, prévoir les évolutions, partager l'information et proposer des stratégies	2,2	2,6	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait: - être mieux structurée; - mieux gérer l'information - échanger avec les sous-cellules Intervention et Logistique - et avoir une méthode de travail et de planification robuste.
6 - SECTION INTERVENTION Définir les tactiques de lutte et coordonner les opérations (via PCO, Marine, etc.)	1,3	2,0	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait: - être mieux structurée; - être plus pro-active, échanger avec les sous-cellules Planification et Logistique et le terrain; - garder toujours une vision à jour de la situation et des opérations en cours et prévues - et avoir une méthode de travail robuste pour bien mener simultanément la préparation des tactiques et la coordination des opérations.
7 -SECTION INTERVENTION – MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS REELLES SUR LE TERRAIN	2,5	NA	Non évalué.
8 -SECTION LOGISTIQUE Fournir tous les moyens extérieurs nécessaires aux opérations de suivi et lutte	1,3	3,0	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait: - être mieux structurée; échanger avec les sous-cellules Planification et Intervention; - mieux connaître les différents moyens de lutte, les contraintes logistiques et opérationnelles des opérations.
9 - SECTION ADMINISTRATION Gérer les aspects financiers et assurer l'archivage des informations	2,4	2,8	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait: - être mieux structurée; - échanger avec les autres sous-cellules ; - éviter la réquisition systématique; - mieux maîtriser les problématiques d'indemnisation et assurances.
10 - SECTION COMMUNICATION Gérer les communications publiques	3,0	3,3	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait - échanger aussi avec les sous-cellules; - avoir des éléments de langage sur la pollution, les risques et effets et les interventions ; - bien différencier la gestion des médias et la communication aux populations.

5. RECOMMANDATIONS

Des recommandations sont proposées ci-dessous par l'équipe GI WACAF, basées sur les observations précédentes et la lecture du Plan POLLUMAR. Elles sont organisées en huit thématiques :

- AMELIORATION DE LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION NATIONALE
- MEILLEURE DEFINITION DES MECANISMES D'ACTIVATION
- AMELIORATION DE LA GESTION DE L'INCIDENT PAR LA CCN
- REVUE COMPLETE & OFFICIALISATION DU PLAN POLLUMAR
- RENFORCEMENT DES MOYENS DE LUTTE & MISE EN OEUVRE
- RENFORCEMENT DU VOLET SURVEILLANCE ET DETECTION DES REJETS ILLICITES EN MER
- RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CIAPOL
- RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU CIAPOL & AUTRES ENTITES/ MINISTERES

Ces recommandations pourront être revues, modifiées ou rejetées par le CIAPOL, puis déclinées en actions précises, avec un responsable technique pour chacune et des délais, le tout formalisé dans un plan d'action, avec une haute autorité responsable d'ensemble (MINEDDTE par exemple) et une autorité technique chargé de la mise en œuvre du plan d'action (CIAPOL par exemple).

Les recommandations émises par l'équipe d'observation du GI WACAF à la suite de l'exercice POLLUMAR 2019, à San-Pedro, sont rappelés en « Annexe 5 – Rappel des recommandations stratégiques et techniques formulées par le GI WACAF à la suite de l'exercice 2019 ». Elles comportent des propositions techniques toujours d'actualité en 2024, par exemple pour la mise à jour de l'organisation nationale.

Note. Les aspects liés à la gestion de crise n'ont pas été vus par le GI WACAF (par exemple : gestion de victimes, relations à haut niveau entre ministères et pays voisins, communication avec les médias, indemnisation des dommages, continuité des activités etc.) ; ni les déploiements sur le terrain et la gestion de l'incident au niveau préfectoral.

AMELIORATION DE LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION NATIONALE

► La structure globale de l'organisation nationale en charge de la gestion des déversements accidentels doit être revue, améliorée et complétée pour pouvoir vraiment être déployée selon les divers types et sévérités d'incidents, et aussi pouvoir s'adapter aux diverses parties responsables (navire, port, industrie, in connu...) et à leur probable niveau d'engagement sur le terrain, et donc pas conséquent au niveau d'engagement sur le terrain attendu des autorités nationales.

Les rôles et responsabilités (et leurs limites) de chaque niveau hiérarchique de l'organisation nationale doivent être précisés selon le niveau d'activation de l'organisation (local, départemental, régional, national).

► La structure interne de la CCN doit être revue et précisée :

- Identification des fonctions clés dans chaque sous-cellule,
- Pré-désignation d'une entité compétente pour chacune de ses fonctions,

- Identification des fonctions spécifiques requises selon le type d'incident, en particulier dans la sous-cellule Intervention,
- Identification des entités spécifiques à mobiliser en CCN selon le type de partie responsable et des interfaces de communication à prévoir avec la partie responsable (selon le type).
- Les sous-cellules pourraient gagner en efficacité avec un noyau dur plus limité (par exemple de 5 à 10 personnes).

► L'organisation interne des niveaux d'intervention en mer et à terre de l'organisation nationale POLLUMAR doit être revue et précisée :

- Organisation des équipes en mer, cohérence avec les dispositions de l'Action de l'Etat en Mer et les COM (maintenant en place en Côte d'Ivoire), et interfaces avec la CCN (via la coordination et la sous-cellule Intervention),
- Organisation des équipes à terre, cohérence avec les dispositions de l'ORSEC, interfaces entre intervenants, PC Opérationnel, autorités préfectorales et CCN,
- Clarification des rôles et responsabilités des autorités préfectorales départementales et autorités préfectorales régionales,

► L'organisation interministérielle mise en place pour soutenir la CCN, les interventions et gérer les aspects liés à la crise doit être précisée ainsi que son mode de fonctionnement avec la CCN.

► Le personnel désigné pour les positions clés (en particulier, les postes à responsabilité de la CCN et postes de commandement sur le terrain) doit être testé et validé lors des exercices (ou cas réels).

MEILLEURE DEFINITION DES MECANISMES D'ACTIVATION

► Les mécanismes d'alerte, d'évaluation, de mobilisation et de mise en œuvre des premières actions doivent être revus et précisés. Ces mécanismes doivent pouvoir s'adapter à tout type de déversement nécessitant une implication des autorités locales voire nationales, quel que soit son lieu, sa sévérité et la partie responsable.

► Les niveaux de gravité et déclenchement du Plan POLLUMAR et de mobilisation ne doivent pas reposer sur des volumes précis de produits hydrocarbures (ou autres) déversés :

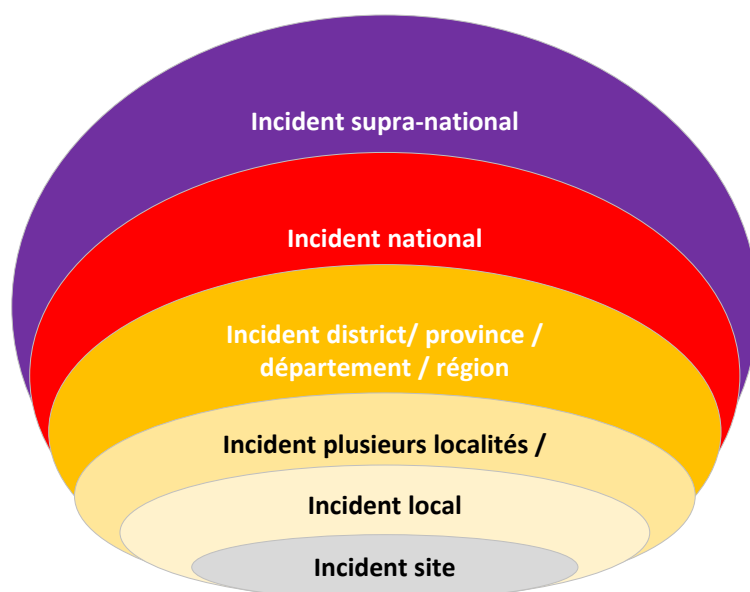
- Il est, la plupart du temps, impossible d'estimer précisément la quantité d'hydrocarbures déversés dans l'environnement, même lors d'incidents provenant d'installations industrielles.
- Selon sa nature et le lieu, un même volume d'hydrocarbures entrainera des dommages très différents, et donc nécessitera un niveau de mobilisation très différents :
 - Quelques dizaines de tonnes d'hydrocarbures légers déversés au large, ne menaçant pas la côte, nécessitent une réponse limitée (de l'ordre de quelques jours).
 - Le même volume d'hydrocarbures mais moyens ou lourds et déversés dans une lagune nécessitera plusieurs semaines de nettoyage au minimum et des mois pour complètement gérer l'incident (gestion des déchets, indemnisation etc.) et plus pour évaluer complètement les dommages et restaurer les milieux et activités.

- Les volumes sont inadaptés aux produits chimiques (un faible volume de produit toxique peut créer plus de dommages qu'un large volume de produit peu toxique).
- Trois niveaux sont insuffisants pour un pays, qui a des niveaux de mobilisation plus complexes.

Il est donc recommandé d'avoir des niveaux de gravité et déclenchement basés sur :

- La gravité du déversement et, surtout, du niveau des dommages possibles (selon le type de produit, le volume déversé, le lieu et les ressources sensibles menacés),
- Le niveau de mobilisation requis pour lutter efficacement contre le déversement,
- L'organisation nationale pour la gestion des désastres/ urgences (incluant AEM et ORSEC)
- et l'organisation administrative territoriale en place (commune – département – région – pays).

Les niveaux de gravité, à l'échelle d'un pays, sont donc souvent évalués sur cinq à six niveaux comme indiqués sur la figure ci-contre.



AMELIORATION DE LA GESTION DE L'INCIDENT PAR LA CCN

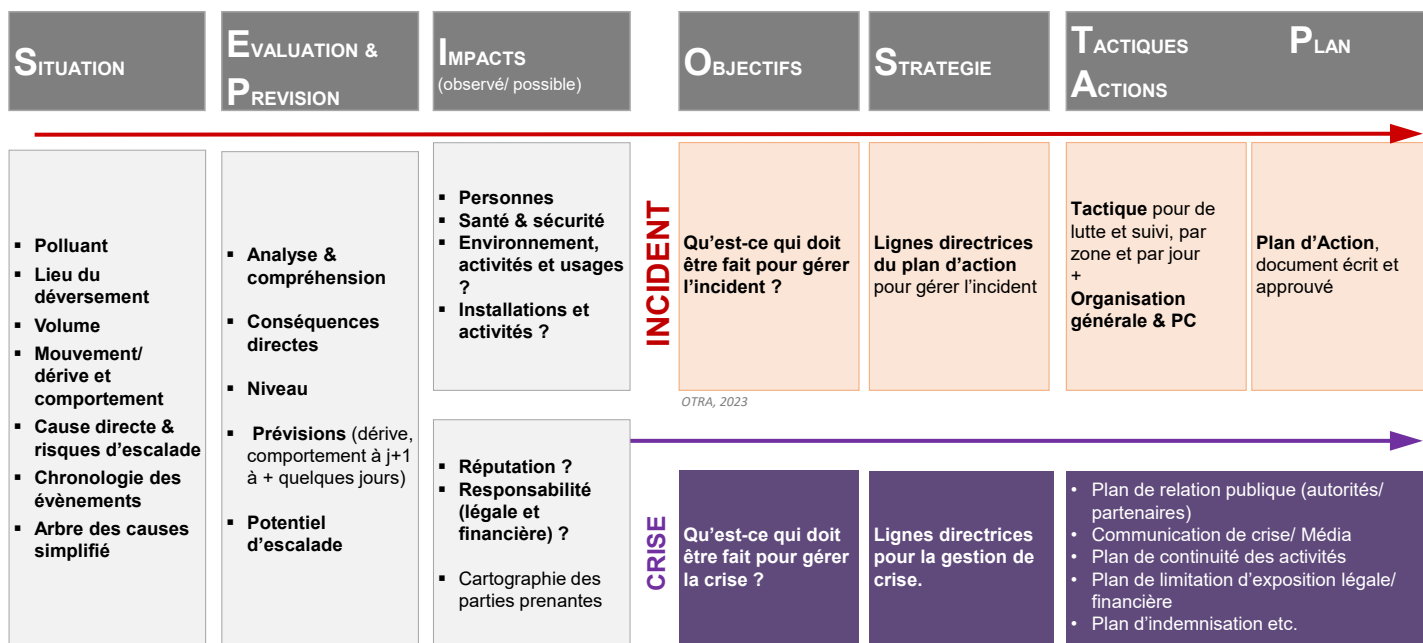
► La CCN et les PC Opérationnels (dans leurs périmètres respectifs) ont un double rôle :

- Mettre en œuvre et coordonner les opérations avec les intervenants et autorités locales ;
- Evaluer continuellement la situation, les opérations et planifier les interventions à venir.

La planification des opérations doit reposer sur une méthode robuste, organisée en cycles (souvent quotidien pour la lutte antipollution) qui permettent de définir des tactiques précises, dimensionnées et zonées, qui sont formalisées dans un Plan d'Intervention. Ce plan est remis à jour quotidiennement. Les étapes logiques pour définir ce Plan sont rappelées ci-dessous :

Méthode

INCIDENT



► La CCN doit mettre en place des méthodes de coordination des opérations sur le terrain en lien avec la partie responsable, les équipes engagées et les autorités locales aux différents niveaux. Ces méthodes doivent aussi prendre en compte l'implication des autorités sur le terrain qui est très variable :

- Incident de l'industrie pétrolière : l'industrie mettra en œuvre les interventions sur ses installations, et – en grande partie – les opérations en mer (avec les autorités dans un rôle de supervision). La répartition des tâches sur le littoral peut être différente – au cas par cas.
- Incident impliquant un navire : les autorités seront sans doute en charge directement des premières interventions en mer.

► Le fonctionnement interne de la CCN doit être amélioré pour plus d'efficacité :

- Les sous-cellules de la CCN doivent avoir plus d'interfaces avec l'extérieur et en particulier la partie responsable.
- La coordination de la CCN doit assurer un leadership plus fort, mieux organiser le travail des sous-cellules et assurer que les propositions et Plan d'Intervention soient rendus rapidement.
- Le travail de la CCN et des sous-cellules doit être organisé en cycle de travail (quotidiens) pour (ré-)évaluer la situation et préparer les interventions et, en même temps, mettre en œuvre et coordonner les opérations.

► La gestion de l'information doit être améliorée dans la CCN. Tous les membres doivent partager la même représentation de l'incident, des évolutions possibles et des opérations en cours et prévues.

- Ceci peut être réalisé grâce à un tableau d'affichage accessible à tous les membres de la CCN (mis à jour très régulièrement par la Section Planification) et à des points d'informations réguliers par la Coordination avec des supports. Le tableau de situation doit obligatoirement comporter des cartes montrant la situation, les opérations et évolutions possibles.
- Les discussions entre les sous-cellules doivent être encouragés pour fluidifier et accélérer la circulation de l'information dans la CCN. Mais la chaîne de commandement reste verticale.

REVUE COMPLETE & OFFICIALISATION DU PLAN POLLUMAR

Le document actuel du Plan POLLUMAR est daté, trop général en termes de stratégies et inadapté en termes d'organisation de lutte.

Il doit être complètement revu et mis à jour, avec un travail de révision organisée en deux volets :

<p>►volet Risques & Stratégie du Plan</p>	<p>1/ Introduction, portée et périmètre du Plan 2/ Cadre réglementaire, conventions et réglementations 3/ Rôles clés et responsabilités pour la préparation (Gouvernement et industrie) 4/ Evaluation des risques de déversements, niveaux de gravité et environnement/ ressources sensibles, protection de la santé et sécurité des intervenants et des populations 5/ Tactiques et techniques d'intervention en mer et à terre et politiques (incluant la réglementations pour l'emploi de dispersant & autres) 6/ Moyens de lutte à prévoir pour les divers types d'incidents 7/ Mécanismes d'indemnisation et compensation selon l'origine de l'incident et la partie responsable 8/ Activités annuelles de préparation à la lutte (désignation, formation, exercice...) Et problématique de la gestion des incidents impliquant des SNPD</p>
<p>►volet Organisation & Gestion de l'intervention</p>	<p>1/ Introduction (et relations avec les autres plans d'urgence) 2/ Rôles clés et responsabilités pour l'intervention Gouvernement et industrie) 3/ Organisation nationale de gestion de l'incident (du niveau local au national, liens avec l'AEM et l'ORSEC, adapté selon la partie responsable et responsabilités des différents types de parties responsables) 4/ Mécanismes d'alerte, d'évaluation et de mobilisation 5/ Procédures de gestion de l'incident en mer et à terre (et fonctionnement de la CCN) 6/ Mécanismes de mobilisation de l'assistance extérieure et internationale 7/ Procédures d'indemnisation et de compensation 8/ Procédures de gestion transfrontalière, 9/ Procédures de gestion de crise & communication 10/ Démobilisation des moyens de lutte et activités de suivi post-déversements</p>

Le document mis à jour devra être officialisé ensuite.

RENFORCEMENT DES MOYENS DE LUTTE & MISE EN OEUVRE

►La CCN doit disposer d'un lieu adapté à ses fonctions, à Abidjan, qui pourra accueillir chaque sous-cellule dans une salle spécifique, avoir une salle dédiée pour la Coordination, toute la documentation nécessaire, des moyens informatiques et de télécommunication suffisants, etc.

Un lieu existant peut être adapté à cet effet, ou un nouveau site créé. Le CIAPOL devra armer et maintenir l'opérationnalité du lieu, qui pourrait accueillir le CIPOMAR de manière permanente.

► Les autorités nationales devraient avoir un minimum de moyens spécialisés de lutte à terre et en mer, ainsi que pour la prise en charge de SNPD (Rappel : les moyens du CIAPOL n'ont pas été rétablis depuis les pertes de matériels subies après les événements).

Les types et quantités d'équipement recommandés pour les autorités (et le CIAPOL/ CIPOMAR en particulier) doivent être définis selon les tactiques définies dans le Plan POLLUMAR et effectivement à la charge des autorités.

► Les autorités devraient aussi avoir un minimum de soutien logistique pour pouvoir projeter rapidement ses moyens d'intervention en mer et à terre.

- Les interventions en haute mer nécessitent des remorqueurs de haute mer. Un tel investissement ne paraît pas raisonnable pour les autorités (CIAPOL ou autre entités) sachant de plus que les ports (Abidjan et San Pedro) ainsi que l'industrie pétrolière possèdent des navires qui pourraient être employés exceptionnellement à cet effet. Une recherche d'accord entre les autorités et ses entités est recommandée.
- Les interventions en lagunes nécessitent des petites embarcations, qui peuvent être chargés sur une remorque routière pour être déplacées rapidement à l'endroit de la pollution. Il est recommandé que le CIAPOL/ CIPOMAR soit équipé d'une à deux petites embarcations (5m, plastique, avec moteur hors-bord) pour pouvoir faire des évaluations et prélèvements, puis d'une à deux embarcations plus grandes et plus robustes pour mener des interventions au besoin (embarcation de 7-8m minimum, aluminium, motorisation hors-bord...). Une de ses embarcations pourra être un chaland de débarquement pour le transfert d'équipements.

► Les autorités (et le CIAPOL) doivent aussi pouvoir organiser le stockage des équipements d'intervention et moyens logistiques dans un site adapté avec un hangar sécurisé à Abidjan, et prévoir des stocks secondaires dans certains départements au besoin (à San Pedro par exemple).

En plus du stockage, il est essentiel qu'un système d'inventaire, d'inspection et un plan de maintenance soit mis en place, avec le personnel compétent, les moyens et outils, pour maintenir les équipements, véhicules et autres.

Le GI WACAF n'a pas pu mener une évaluation complète des moyens existants du CIAPOL et des besoins.

RENFORCEMENT DU VOLET SURVEILLANCE ET DETECTION DES REJETS ILLICITES EN MER

► Il est recommandé que le CIAPOL développe des compétences et capacités techniques pour la détection des rejets illicites en mer. Ceci, hors du camp du Plan POLLUMAR, devra faire l'objet d'un plan d'action séparé.

RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CIAPOL & AUTRES INSTITUTIONS

► Il est recommandé que le CIAPOL (et en particulier la CIPOMAR) renforce ses ressources humaines pour pouvoir mener efficacement les missions qui lui sont attribuées.

Le GI WACAF n'a pas pu mener une évaluation complète du personnel du CIAPOL existant et des besoins par rapport aux missions. Il sera important de bien identifier et définir les profils nécessaires par rapport aux différentes missions du CIPOMAR en temps de paix et en cas de pollution (inspection des navires, maintenance, prévention, formation, exercice, intervention en cas d'incident).

RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU CIAPOL & AUTRES ENTITES/ MINISTERES

► Afin de développer réellement les compétences du personnel de la CCN, des autorités locales et des équipes engagées sur le terrain, des formations spécifiques devraient être organisées pour les postes clés, selon leurs responsabilités et pour le contexte ivoirien, par exemple :

- Coordination de la CCN
- Chefs de sous-cellules de la CCN : Planification, Intervention, Logistique, Administration
- Communication de crise & gestion des médias
- Observation aérienne des pollutions en mer
- Reconnaissance de sites pollués à terre
- Commandement des opérations en mer
- Commandement des opérations à terre
- Prise en charge de SNPD, etc.

► Pour développer réellement les compétences, des exercices de test (mise sous pression) du système POLLUMAR devraient être organisés régulièrement en complément des exercices actuels POLLUMAR (qui sont plus proches d'exercices de formation des acteurs).

Ces exercices de test devraient être réalistes, plus difficiles et d'une durée plus longue que les exercices actuels, sans pré-mobilisation. Ils peuvent inclure :

- Exercices sur table pour la CCN, et pour les autorités préfectorales,
- Exercices de déploiement d'équipement sur la base d'une mise en situation réelle,
- Des exercices de grande ampleur.

Certains exercices devraient être menés en collaboration avec les autorités portuaires, avec l'industrie pétrolière et d'autres parties responsables.

Ces exercices amèneraient un retour d'expérience utile, et permettraient de tester les personnes, les moyens et le système de commandement & coordination des interventions.

6. CONCLUSION

L'exercice de lutte antipollution national de grande ampleur POLLUMAR 2024 fait partie des exercices annuels de grande ampleur en Côte d'Ivoire, organisés par le CIAPOL avec le soutien de son Ministère de tutelle et des autres entités impliquées dans la lutte contre les pollutions accidentelles. L'exercice POLLUMAR 2024 incluait, comme les années précédentes, un temps de formation, l'exercice et aussi cette année, un débriefing complet des participants.

La formation était délocalisée à Grand-Bassam et l'exercice à Assinie pour une meilleure sensibilisation des autorités locales et incluait des déploiements en mer et sur les rivages et (limités par les fortes pluies).

Les objectifs d'un tel exercice sont de faire se connaître les personnels qui seraient impliqués en cas réels, sensibiliser et former les acteurs. En ce sens, l'exercice POLLUMAR 2024 est un succès (en grande partie grâce à l'existence et au travail du CIAPOL et au soutien de son ministère). Les objectifs sont aussi de tester le système national d'intervention et de l'améliorer. L'exercice POLLUMAR 2024 aidera aussi en ce sens, en particulier avec le système de retours d'expérience mis en place par le CIAPOL pour toutes les équipes de l'exercice.

La Côte d'Ivoire ayant déjà atteint un certain niveau de préparation, les exercices pourraient être complétés les années suivantes avec des exercices plus longs, plus difficiles et plus réalistes.

Des points positifs et points d'amélioration possibles ont été notés par l'équipe GI WACAF, et des recommandations proposées selon les catégories suivantes :

- AMELIORATION DE LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION NATIONALE
- MEILLEURE DEFINITION DES MECANISMES D'ACTIVATION
- AMELIORATION DE LA GESTION DE L'INCIDENT PAR LA CCN
- REVUE COMPLETE DU PLAN POLLUMAR
- RENFORCEMENT DES MOYENS DE LUTTE & MISE EN OEUVRE
- RENFORCEMENT DU VOLET SURVEILLANCE ET DETECTION DES REJETS ILLICITES EN MER
- RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CIAPOL/CIPOMAR
- RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU CIAPOL & AUTRES ENTITES/ MINISTERES)

Ces recommandations ont pour objectif de rendre le système POLLUMAR de lutte contre les pollutions accidentelles de la Côte d'Ivoire plus opérationnel et efficace. Disposer de personnes compétentes à l'autorité reconnue et d'une organisation de gestion d'incidents fonctionnelle (avec un minimum de moyens) sont deux facteurs essentiels. Les dispositions du plan POLLUMAR doivent aussi être complètement revues, et cohérentes avec les autres dispositions d'urgence (en particulier l'AEM et l'ORSEC). Aucun état ne possédant l'ensemble des moyens requis pour faire face à une pollution de grande ampleur, des accords de coopération et d'assistance (par exemple avec l'industrie pétrolière et les pays proches) doivent être mis en place, et les moyens d'intervention de ces entités vérifiés.

L'exercice POLLUMAR 2024 démontre une fois de plus la volonté des autorités ivoiriennes de développer des capacités de lutte réelles. Le CIAPOL, avec le soutien du ministre en charge de l'Environnement sont des atouts importants pour mener à bien cette tâche.

Annexe 1 – Présentation du plan POLLUMAR, version 2016

Conformément à l'article 4 du décret 98-42 du 28 janvier 1998, le Ministre chargé de l'Environnement est responsable de l'organisation, du déclenchement et de la mise en œuvre du plan POLLUMAR. Le CIAPOL est l'organisme chargé de toutes les interventions suite à des accidents de pollution ou des menaces de pollution. Au sein du CIAPOL, la sous-direction de la Compagnie d'Intervention contre les Pollutions Marines et Lagunaires (CIPOMAR) est responsable des opérations de dépollution en relation avec l'exécution du Plan.

La préparation à la lutte est assurée par le Comité Interministériel de Lutte (CIL), comprenant les représentants de ministères suivants :

- Ministre chargé de l'Environnement ou son représentant ;
- Ministre chargé de l'Intérieur ou son représentant ;
- Ministre chargé des Affaires Étrangères ou son représentant ;

- Ministre chargé de la Défense ou son représentant ;

- Ministre chargé des Transports ou son représentant ;
- Ministre chargé de la Justice ou son représentant ;
- Ministre chargé de l'Économie et des Finances ou son représentant ;
- Ministre chargé du Pétrole et de l'Énergie ou son représentant ;
- Ministre chargé des Infrastructures Économiques ou son représentant ;
- Ministre chargé des Ressources Animales et Halieutiques ou son représentant ;
- Ministre chargé de la Santé ou son représentant ;
- Ministre chargé de l'Industrie ou son représentant ;
- Ministre chargé de la Communication ou son représentant.

En tant que de besoin et en fonction des thèmes abordés, le CIL peut faire appel à l'expertise de différents ministères, individus et organismes, tels que le CIAPOL, l'ONPC, le BNETD, la SODEXAM, les ports autonomes, des universitaires et autres experts, des représentants de l'industrie pétrolière et des représentants d'ONG compétentes dans un domaine ciblé.

En cas de crise, le CIL met en place une Cellule de Crise Nationale CCN composée d'un coordinateur représentant le ministre chargé de l'Environnement, d'un secrétariat, et de cinq (05) commissions ayant des missions différentes comme le montre la figure ci-après :

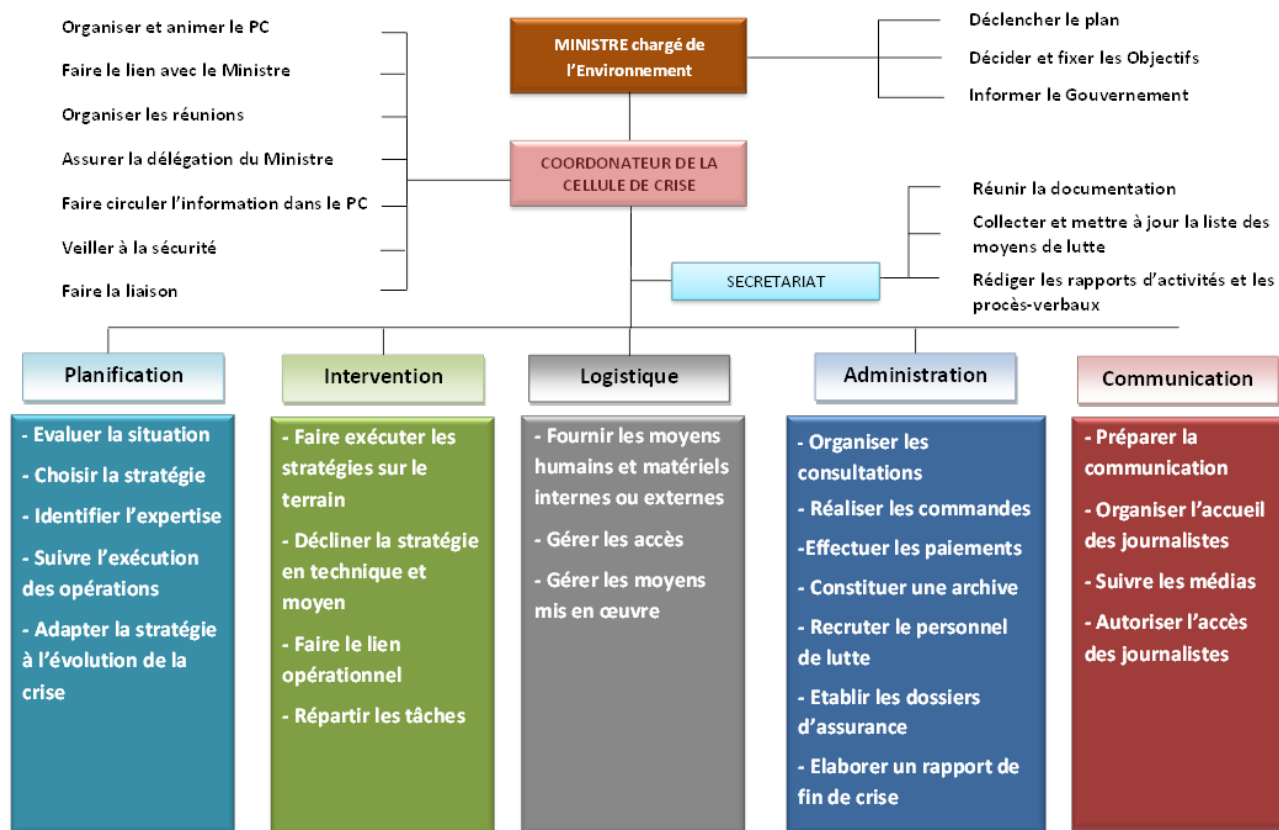


Figure 1 : Organisation et missions de la Cellule de Crise Nationale CCN (Source : Plan POLLUMAR)

Le commandement des opérations en mer est assuré par la Marine Nationale. Le CIAPOL assure la direction des opérations à terre.

Pendant les opérations de lutte, la Cellule Intervention (CI) désigne un responsable, le coordinateur sur place (CSP), qui a pour rôle d'exécuter sur les lieux du sinistre toutes les directives de la CI en ce qui concerne la conduite, la coordination et le déroulement des opérations de dépollution.

Ce CSP anime un PC Opérationnel (PCO), ouvert dans la préfecture dont le littoral est affecté par la pollution.

Annexe 2 – Termes de références & Agenda de l'exercice 2024

Source : CIAPOL, 2024, EXERCICE DE SIMULATION DU PLAN POLLUMAR 11-14 juin 2024 – Termes de référence

I - CONTEXTE

Les conventions internationales et régionales relatives à la protection de l'environnement marin, principalement la Convention OPRC de 1990, le protocole OPRC-HNS de 2000 et la Convention d'Abidjan de 1981 ainsi que son protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les pollutions en cas de situation critique, recommandent aux Etats côtiers de mettre en place un système national de préparation à la lutte permettant d'intervenir rapidement et efficacement contre tout évènement de pollution marine.

A cet effet, la Côte d'Ivoire a institué par décret n°98-42 du 28 janvier 1998 l'organisation du plan national d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières, dénommé, « Plan Pollumar ». En 2015, le Plan Pollumar a été mise à jour, avec la collaboration du Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE-FRANCE). Ce Plan est un manuel opérationnel qui décrit de façon générale la planification de la préparation à la lutte, la lutte contre les pollutions accidentelles marines, les différentes stratégies de lutte et les étapes de sa mise en œuvre, ainsi que les moyens à déployer en cas de pollution. Il définit également les responsabilités des structures impliquées dans la lutte.

Pour rendre plus opérationnel ce dispositif de lutte antipollution et renforcer les capacités opérationnelles des parties prenantes, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, à travers le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL), réalise chaque année un exercice du Plan Pollumar par la simulation d'un déversement de produits en mer ou sur le littoral. Cet exercice annuel se déroule généralement pendant la Quinzaine Nationale de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (QNEDDTE) qui se tient dans le mois de juin.

Après les éditions des localités de Grand-Bassam, Assinie, Abidjan, Jacqueline, San Pedro et Grand-Lahou, cette année l'exercice annuel du Plan Pollumar se tiendra **du 11 au 14 juin 2024 pour la deuxième fois à Grand-Bassam et Assinie**. Ces journées seront consacrées aux renforcements des capacités professionnelles des participants sur les étapes de mise en œuvre du Plan Pollumar suivis de la phase pratique.

Cet évènement qui revêt un caractère particulier verra l'implication des administrations publiques et parapubliques du Comité Interministériel de Lutte (CIL), des entreprises pétrolières, portuaires et aéroportuaires, des autorités administratives et coutumières ainsi que les associations et organisations non-gouvernementales (ONGs) locales de protection de l'environnement.

Ainsi, les présents termes de références (TDR) précisent les conditions et les modalités d'organisation de cette importante activité.

II- OBJECTIFS

Objectif principal : Cet exercice a pour objectif principal de renforcer les capacités professionnelles des parties prenantes et de tester l'opérationnalité du Plan POLLUMAR en vue d'une meilleure gestion des crises en cas de déversement d'hydrocarbures en mer, en lagune et dans les zones côtières.

Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- Renforcer les capacités professionnelles des membres des administrations publiques et parapubliques du Comité Interministériel de Lutte (CIL), des entreprises pétrolières, portuaires et aéroportuaires, des autorités administratives et coutumières ainsi que les associations et organisations non-gouvernementales (ONGs) de protection de l'environnement locales sur leurs rôles et tâches au sein des différentes cellules de mise en œuvre du Plan POLLUMAR ;
- Mettre en œuvre les stratégies et les dispositions opérationnelles dans un exercice pratique de développement d'un scénario de déversement d'hydrocarbure de niveau 2 (> 10 tonnes) ;
- Vérifier la disponibilité et l'opérationnalité des moyens de lutte antipollution des acteurs et des partenaires du Plan POLLUMAR ;
- Améliorer les procédures, les formulaires et les fiches reflexes de développement du Plan POLLUMAR en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin et lagunaire ;
- Créer un cadre de partage d'expérience, d'information et de collaboration entre les parties prenantes au Plan POLLUMAR.

III- RESULTATS ATTENDUS

- Les capacités professionnelles des membres des administrations publiques et parapubliques du Comité Interministériel de Lutte (CIL), des entreprises pétrolières, portuaires et aéroportuaires, des autorités administratives et coutumières ainsi que les associations et organisations non gouvernementales (ONG) de protection de l'environnement locales sur leurs rôles et tâches au sein des différentes cellules de mise en œuvre du Plan POLLUMAR sont renforcées ;
- Les stratégies et les dispositions opérationnelles dans un exercice pratique de développement d'un scénario de déversement d'hydrocarbure de niveau 2 (> 10 tonnes) sont mises en œuvre ;
- La disponibilité et l'opérationnalité des moyens de lutte antipollution des acteurs et des partenaires du Plan POLLUMAR est vérifiée ;
- Les procédures, les formulaires et les fiches reflexes de développement du Plan POLLUMAR en cas de déversement d'hydrocarbures en milieu marin et lagunaire sont améliorés ;
- Un cadre de partage d'expérience, d'information et de collaboration entre les parties prenantes au Plan POLLUMAR est créé.

IV- PARTICIPATION

Le nombre de participants par structures est dressé dans le tableau (I) ci-dessous.

Tableau I : Liste des participants.

N°	STRUCTURES	NOMBRES DE PARTICIPANTS	
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES			
1.	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE)	CABINET	10
		DCRP	01
		FNDE	01
		DAJC	01
		DGE	02
		OIPR	01
		DR MINEDDTE Région du Sud-Comoé	01
2.	Ministère d'État, Ministère de la Défense	Marine Nationale	03
		Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM)	03
		Gendarmerie Nationale	01
		Armée de l'Air	01
3.	Ministère Délégué auprès du Ministère des Transports, chargé des Affaires Maritimes	Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP)	04
4.	Ministère des Transports	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM)	01
5.	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)	01
		Préfecture d'Abidjan	01
		Police Nationale	01
		Office Nationale de la Protection Civile (ONPC)	01
6.	Ministère des Finances et du Budget	Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	01
		Direction Générale des Douanes Ivoiriennes (DGDI)	01
		Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)	01
7.	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	Direction de l'Hygiène Publique et de la Santé-Environnement (DHPSE)	01
		Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU)	01
8.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Centre Universitaire de Recherche et d'Application en Télédétection (CURAT)	01
9.		Centre de Recherches Océanologiques (CRO)	01
10.	Primature	Secrétariat Permanent du Comité Interministériel de l'Action de l'État en Mer (SEPCIM-AEM)	01
11.		Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG)	01
12.		Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD)	01
13.		Office Nationale de l'Eau Potable (ONEP)	01

N°	STRUCTURES		NOMBRES DE PARTICIPANTS
	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité	Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED)	01
14.	Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH)	01
15.	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier	Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE)	01
16.	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	Direction de la Pêche (DP)	01
17.	Ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieurs	Direction des Enjeux Globaux	01
18.	Garde des Sceaux, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme		01
19.	Ministère de la Communication		01
20.	Ministère du Tourisme et des Loisirs		01
21.	District Autonome d'Abidjan		01
SOUS TOTAL			55
CIAPOL			
22.	CIAPOL		65
SOUS TOTAL			65
STRUCTURES LOCALES DE LA REGION DU SUD-COMOE			
23.	Préfecture de la Région du Sud-Comoé à Aboisso		01
24.	Préfecture du Département d'Adiaké		01
25.	Préfecture du Département de Grand-Bassam		01
26.	Préfecture du Département de Tiapoum		01
27.	Sous-Préfecture de Assinie		01
28.	Mairie d'Aboisso		01
29.	Mairie d'Adiaké		01
30.	Mairie de Grand-Bassam		01
31.	Mairie de Tiapoum		01
32.	Mairie d'Assinie		01
33.	Chefferies de Grand-Bassam		02
34.	Chefferies d'Assinie		02
35.	Faitières des opérateurs du secteur de tourisme d'Assinie à Grand-Bassam		02
36.	ONGs de Protection de l'Environnement d'Assinie à Grand-Bassam		02
37.	Communauté des pêcheurs d'Assinie à Grand-Bassam		02
38.	Volontaires - Equipiers d'intervention d'Assinie à Grand-Bassam		50
SOUS TOTAL			68
OBSERVATEURS			
39.	OMI / GI WACAF / IPIECA / CEDRE		02
40.	Convention d'Abidjan		01
SOUS TOTAL			03
STRUCTURES PETROLIERES, PORTUAIRES ET PARTENAIRES			
41.	PAA		05
42.	PASP		01
43.	SIR		05
44.	FOXTROT INTERNATIONAL		01
45.	AERIA		01
46.	PETROCI HOLDING		01
47.	PETROCI CI 11		01
48.	IRES		01
49.	CARENA		01

N°	STRUCTURES	NOMBRES DE PARTICIPANTS
50.	CNR INTERNATIONAL	01
51.	ENI CI Ltd	01
52.	GESTOCI	01
53.	ITI	01
54.	ENVIPUR	01
55.	IAS	01
56.	SERAMAR	03
SOUS TOTAL		26
TOTAUX		217

V- DATES ET LIEU

Les activités prévues dans le cadre de cet exercice se dérouleront **du 11 au 14 juin 2024 à Grand-Bassam et Assinie**. Le départ des participants est programmé le **11 juin 2024 à 06h30** à partir du lieu de rassemblement sis au CIAPOL, Plateau. Le retour à Abidjan est prévu pour le **14 juin 2024 à 15h00**.

VI- AGENDA

L'agenda de l'exercice Plan Pollumar est déroulé dans le tableau (II).

Tableau II : Agenda de l'exercice Plan Pollumar.

HORAIRES	SESSIONS	INTERVENANTS
JOUR 1 : MARDI 11 JUIN 2024 (GRAND-BASSAM)		
07h00	Accueil et Embarcation Des Participants A Bord Des Cars De Convoi	Comité d'Organisation
07h30	Départ sur Grand-Bassam	
08h30	Arrivée A Grand-Bassam Et Hébergements Des Participants	
09h30	Accueil Des Participants En Salle	
10h00	Mot De Bienvenue De Monsieur Le Directeur Du CIAPOL	Directeur du CIAPOL
10h30	Discours d'Ouverture De Monsieur Le Directeur de Cabinet du Ministre De l'Environnement, Du Développement Durable Et De La Transition Ecologique (MINEDDTE)	DIRCAB MINEDDTE
11h00	Présentation Du Film Institutionnel De l'Exercice Annuel Plan Pollumar 2024	Comité d'Organisation
11h30	Présentation De l'Agenda De l'Exercice Annuel Plan Pollumar 2024	
11H45	Photo De Famille	
12h00	Pause - Déjeuner	
1^{ère} Session De Formation		
13h00	Test Initial De Connaissance en gestion de crises de pollutions	Comité d'Organisation
14h00	Présentation Du Cadre Général du Plan Pollumar	Directeur du CIAPOL
14h45	Présentation De l'Introduction Aux Pollutions Marines	CIAPOL/CIPOMAR
15h30	Pause - Café	
2^{ème} Session De Formation		

HORAIRES	SESSIONS	INTERVENANTS
15h45	Présentation de l'Alerte-Notification, l'Evaluation Initiale et du Déclenchement du Plan Pollumar	CIAPOL//CIPOMAR
16h15	Présentation de l'Evaluation De La Situation : Observation Aérienne Et Reconnaissance Des Sites Pollués	
17h00	Fin de la première journée	
JOUR 2 : MERCREDI 12 JUIN 2024 (GRAND-BASSAM / ASSINIE)		
3^{ème} Session De Formation		
07h00	Accueil Des Participants En Salle	Comité d'Organisation
07h30	Présentation des Stratégies Et Dispositions Opérationnelles De Lutte En Mer	CIAPOL/CIPOMAR
08h15	Présentation des Stratégies Et Dispositions Opérationnelles De Lutte A Terre	
09h00	Présentation de la Communication de Crise et Gestion des Médias	
09h45	Pause - Café	
4^{ème} Session De Formation		
10h00	Test Final De Connaissance en gestion de crises de pollutions	Comité d'Organisation
10h30	Prise En Main Du Logiciel POLLUMAR	CIAPOL/Service Informatique
11h30	Présentation Des Fiches Reflexes et Constitution Des Cellules De Travail	CIAPOL/CIPOMAR
12h00	Pause - Déjeuner	
14h00	Embarcation Des Participants A Bord Des Cars De Convoi	Comité d'Organisation
14h30	Départ Sur Assinie	
16h00	Arrivée A Assinie Et Hébergements Des Participants	
17h00	Fin de la deuxième journée	
JOUR 3 : JEUDI 13 JUIN 2024 (ASSINIE)		
07h30	Convocation Des Membres de la Cellule de Crise	CIAPOL/CIPOMAR
08h00	Accueil Des Participants En Salle	Comité d'Organisation
1^{ère} Session De l'Exercice		
09h00	Point De Situation Initiale A Monsieur Le MINEDDTE	Directeur du CIAPOL
09h30	Simulation Du Déclenchement Du Plan Pollumar Par Monsieur Le Ministre Du MINEDDTE	MINEDDTE
10H00	Pause - Café	
2^{ème} Session De l'Exercice		
10h30	Simulation De l'Evaluation de la situation	Cellule de Crise
13H00	Pause - Déjeuner	
3^{ème} Session De l'Exercice		
14h00	Simulation Des Opérations de lutte en mer	Cellule de Crise
15H30	Pause - Café	
4^{ème} Session De l'Exercice		
15h45	Simulation Des Opérations de lutte à terre	Cellule de Crise
16h30	Visite de terrain de Monsieur Le Ministre Du MINEDDTE, des officiels et participants	Comité d'Organisation
17h00	Fin de la troisième journée	

HORAIRES	SESSIONS	INTERVENANTS
JOUR 4 : VENDREDI 14 JUIIN 2024 (ASSINIE)		
5^{ème} Session De l'Exercice		
08h30	Accueil des participants en salle	Comité d'Organisation
09h00	Présentation des Comptes Rendus des cellules	Cellule de Crise
10h30	Présentation Du Point De Situation Finale	Directeur du CIAPOL
11h00	Arrêt des opérations et suivi post-accident	MINEDDTE
11h30	Points de vue des observateurs	Observateurs
13H00	Pause - Déjeuner	
14h00	Embarcation Des Participants A Bord Des Cars De Convoi	Comité d'Organisation
15h00	Retour sur Abidjan	
16h00	Arrivée à Abidjan	
17h00	Fin de la quatrième journée	

Annexe 3 – Exemple de contenu de Plans d'Intervention en mer et à terre

EXEMPLE DE CONTENU POUR UN PLAN D'INTERVENTION EN MER A J+1, J+2,
<p>Réalisé par :.... ; Validé par : Date & heure : ...</p>
<p>Carte des observations de nappes et opérations en cours + résumé de la situation. Compréhension de l'incident (schéma) & risques d'escalade.</p>
<p>Prévisions --> industrie & Autorités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Météo, marée • Comportement et vieillissement des hydrocarbures déversés (docs, études, logiciels), • Cartes de dérive des nappes (estimation, modélisation), • Secteur de côte à risque
<p>Principaux risques en mer. Objectifs prioritaires et stratégie d'intervention.</p>
<p>Organisation en place pour l'intervention en mer : équipe en mer, commandement sur site, CCN, lien avec la partie responsable et l'assistance.</p> <p>Répartition des rôles et tâches entre industrie et & Autorités. Personnel à mobiliser.</p>
<p>Mesures de protection de la santé & sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1er Personnel & Intervenant --> industrie • Autres --> autorités
<p>Tactiques d'observations & Suivi en mer – J1, J2, J3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subsea: sur l'installation / à partir de navire support + ROV --> industrie • Surface: survol hélicoptère + navire (observations, échantillons, mesure...) --> industrie & Autorités • Survol dans les eaux territoriales du Ghana ?
<p>Tactiques de lutte en mer – J1, J2, J3</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1er jour : épandage de dispersant (1 navire + 8m3 dispersant = potentiel pour traiter plusieurs 10's de m3) + brassage mécanique des nappes (efficace si pour les hydrocarbures légers) --> industrie • 2ème jour : poursuite de l'épandage (?), poursuite du brassage (?), possible opérations de confinement & récupération (besoin à confirmer) --> industrie avec possible implication des autorités • 3ème jour : poursuite des opérations en mer ? • Autorités ==> Rôle de supervision essentiellement en mer
<p>Synthèse des moyens de lutte et soutien logistique en place, et à mobiliser (demandé, en transit, arrivé) par les autorités (en complément de ceux de l'industrie)</p>
<p>Autres documents</p>

EXEMPLE DE CONTENU POUR UN PLAN D'INTERVENTION A TERRE A J+1, J+2,
Réalisé par :.... ; Validé par : Date & heure : ...
Carte des observations de nappes, côte à risque et opérations en cours + résumé de la situation.
Prévisions --> voir plan d'intervention en mer
Principaux risques à terre. Objectifs prioritaires et stratégie d'intervention.
Organisation en place pour l'intervention à terre : équipe sur le terrain, commandement sur site, commune, autorités préfectorales (département et régions), CCN, lien avec la partie responsable et l'assistance. Répartition des rôles et tâches entre industrie et & Autorités. Personnel à mobiliser.
Mesures de protection de la santé & sécurité des intervenants et des populations (si besoin)
Tactiques de reconnaissance & Suivi sur les côtes – J1, J2, J3 --> Industrie & Autorités <ul style="list-style-type: none"> • survol hélicoptère: Vue d'ensemble de la côte + forme des embouchures sableuses • Terre: Équipes de reconnaissance à terre prêtes pour l'arrivée des nappes à terre au J2+, incluant : Autorités Nationales & locales + Partie responsable + responsables des équipes de nettoyage • Synthèse des résultats de reconnaissance à la CCN & priorisation des activités de protection, nettoyage... • Dommage environnemental – à estimer plus tard
Tactiques de protection--> industrie & Autorités <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation des vrais risques pour la population • Liste et priorisation des sites, ressources et activités très sensibles, exposés et qui peuvent être protégés • Tactique de protection possible pour les sites, la faune, les ressources, les activités & usages etc.
Tactiques de nettoyage <ul style="list-style-type: none"> • Secteur de côte à risque ? type de côté ? Priorisation du nettoyage ? • Nombre de chantiers et équipes ? Zonage + dimensionnement des chantiers (3 à 5, 100 à 200m) • Technique de nettoyage équipement pour une équipe « de base » 15 à 20 personnes. • Responsabilité de l'industrie, des autorités communales, préfectorales (régionales & départementales) pour l'intervention, la supervision & le suivi des chantiers ?
Tactiques de gestion des déchets : limitation, stockage sur site, ségrégation, évacuation, stockage intermédiaire avant traitement, traitements possibles? Accès : voie terrestre (4x4, quad, pied), mer, lagune & rivière, aérien ... Logistique & soutien pour les opérations et le personnel engagé (nourriture, 1ers secours au besoin etc.)
Synthèse des moyens de lutte et soutien logistique en place, et à mobiliser (demandé, en transit, arrivé) par les autorités (en complément de ceux de l'industrie)
Autres documents

Annexe 4 – Grille d'évaluation détaillée de l'exercice 2024

Code couleur retenu :

	Non évalué
Oui	Objectif atteint
Oui partiel	Objectif partiellement atteint et fonctionnel a minima
Insuffisant	Objectif insuffisamment atteint et/ ou dysfonctionnel
Non	Objectif non atteint

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
1 - ORGANISATION DE L'EXERCICE	1,6	2,4	Les autorités (CIAPOL en particulier) ont fait un effort significatif pour organiser cet évènement hors Abidjan, sur 4 jours, avec autant de participants. Des exercices plus longs, plus difficiles et plus réalistes seraient un complément pertinent à ces exercices orientés plus sur la formation.
- Organisation réaliste de l'exercice avec une mobilisation et chronologie adaptées	2	2	<i>Incident le 12/06 à 8h31 – Le 12/06, déclenchement du POI de la plateforme pétrolière PETROVOR → fermeture des vannes, évaluation de la gravité du sinistre, mise en protection des installations et premières actions de lutte antipollution (mais on ne sait pas quelles actions) sous la supervision et l'assistance d'une équipe composée du CIAPOL, de MRCC/DGAMP, de la Marine Nationale, l'armée de l'Air, la SODEXAM, IRES. Déclenchement plan POLLUMAR le 13/06 à 10h30 - Aucune action jouée au cours des 26h premières heures et aucune info sur de possibles actions de l'opérateur. Pré-mobilisation de tous les membres de la CCN dès le démarrage de l'exercice.</i>
- Sélection des participants cohérente avec les objectifs et le scénario de l'exercice	2	3	<i>Oui</i>
- Mise en place d'une cellule d'animation de l'exercice et distribution des conventions d'exercice	1	1	<i>Pas au sens propre. Pas de rôle player (compagnie pétrolière)</i>
- Distribution d'intrants et informations aux participants lors de l'exercice pour animer la simulation	2	2	<i>Intrants insuffisants pour animer un exercice de cette ampleur, et absence d'une cellule d'animation dédiée.</i>
- Organisation d'un débriefing post-exercice impliquant tous les participants	1	4	<i>Effectué le 14/06, en présence de tous les participants, animé par les chefs de sous-cellules, avec Questions & Réponses.</i>
2 - ALERTE / MOBILISATION Mobiliser une organisation adéquate et mettre en œuvre les premières mesures d'urgence	2,5	2,7	Les personnes & moyens étaient pré-mobilisés à Assinie, ce qui montre la capacité de projection du CIAPOL, mais ne permet pas d'évaluer ces aspects dans le cadre de l'exercice.
2.1 - ALERTE /NOTIFICATION			
- Réception de l'alerte par le point Focal - Ampleur de la pollution bien évaluée à partir des informations recueillies (produit, volume, circonstances...)	3	3	<i>Formulaire de notification rempli par MRCC fait le 12/06 et transmis au CIAPOL (mais pas aux autres autorités de tutelle?). Le volume déversé et type de produit étaient spécifiés précisément dès le premier message, ce qui ne laissait pas de place à l'évaluation et à l'incertitude, et serait impossible en cas réel.</i>

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
- Alerte Cellule Crise Nationale ? PC Opérationnel (Préfecture) ? Ministère de l'environnement ? Membres CIL ? des autorités locales ? - Confirmation ampleur & niveau d'incident ?	4	3	Un système WhatsApp et Email existe pour informer les membres de la CCN. Et le Dir du CIAPOL alerte le Min. en charge de l'Environnement. Cependant, lors de l'exercice tous les membres de la CCN étaient pré-mobilisés.
- Alerte des pays voisins et de la Convention d'Abidjan	1	3	Un besoin de communication aux autorités ghanéennes (via le MAE et via le MRCC) a été identifié, ainsi que de la Convention d'Abidjan.
- Alerte de l'expertise internationale (OMI, Cedre etc.)	3	4	Un courrier de notification à l'OMI a bien été préparé (s/cellule Administration).
- Contact avec la partie responsable, ses représentants, assureurs etc. (industrie, capitaine, Armateur, ITOPF)	1	2	Un courrier de mise en demeure a bien été préparé à destination de la société - fictive - PETROVOR (s/cellule Administration). Cependant, l'exercice n'a pas inclus de représentants de la société PETROVOR, et n'a pas (ou très peu) pris en compte les actions que PETROVOR aurait entrepris.
2.2 - MOBILISATION			
- Déclenchement du Plan POLLUMAR / organisation de la Cellule de Crise Nationale	4	3	La CCN a bien été mobilisée. Cependant, tout le personnel était prémobilisé, ce qui ne reflète pas une situation en cas réel, et ne permet pas d'évaluer réellement le processus de mobilisation.
- Déclenchement /organisation de la Marine Nationale (Mer)	1	2	Les moyens de la Marine Nationale étaient bien mobilisés. Cependant, ils avaient été pré-mobilisés - Même commentaire que ci-dessus.
- Déclenchement /organisation du PCO & préfecture	1	2	Un PC Opérationnel, avec les représentants de la Préfecture, n'a pas été mobilisé (a priori). Les moyens sur la plage étaient aussi mobilisés. Cependant, ils avaient été pré-mobilisés - Même commentaire que ci-dessus.
2.3 - PREMIERES ACTIONS			
- Vie humaine : Sauvetage ? Moyens aériens /moyens nautiques ?	2	NA	pas de victime
- Remorquage navire ? Port refuge ? Evacuation de l'installation ? Autre ? Gestion du trafic maritime ?	4	2	Pas de gestion spécifique du trafic maritime mise en place lors de l'exercice.
- Intervention antipollution initiale à la source ?	4	3	Aspect traité par PETROVOR et noté dans le message initial (Fermeture des vannes et arrêt de la fuite). Aucune autre info partagée en ce qui concerne les premières actions de lutte antipollution par la société PETROVOR (qui est en charge du 1er niveau d'intervention et de la mobilisation de moyens extérieurs au besoin).

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
3 - SANTE/SECURITE Assurer la santé et sécurité des personnes exposées, intervenants et populations	1,7	2,7	Divers aspects ont été bien pris en compte, mais la CCN manque de compétences techniques sur le sujet.
- Identification des risques	1	2	<i>Les risques liés aux produits ont été identifiés pendant l'exercice (par ex. présence de soufre dans le brut déversé), mais peut-être pas correctement évalués. Les risques liés aux interventions n'ont pas été évalués systématiquement.</i>
- Mesures de sauvegarde de la santé & sécurité de l'équipage des navires en difficulté et des intervenants en mer	1	3	<i>Des éléments ont été proposés pendant l'exercice, en particulier concernant le niveau d'EPI.</i>
- Mesures de sauvegarde de la santé & sécurité des intervenants à terre, de la population locale	3	3	<i>Divers éléments ont été proposés : information aux populations, demande d'EPIs, jusqu'au déplacement de plus de 900 personnes à cause du risque "soufre" identifié sur le produit frais au large. La nécessité de cette mesure aurait dû être réévaluée selon le vieillissement et dégazage de l'hydrocarbure lors de sa dérive en mer.</i>
4 - STRUCTURE, FONCTIONNEMENT ET COMMANDEMENT DE L'ORGANISATION DE GESTION D'INCIDENT Avoir une organisation et un fonctionnement efficace pour gérer l'incident			La structure nationale d'ensemble est établie mais doit être revue pour : - bien intégrer AEM et ORSEC; - pouvoir s'adapter selon le type, lieu, gravité et partie responsable; - être mieux organisée dans la CCN; - bien intégrer les autorités locales et équipes d'intervention; - et avoir un fonctionnement efficace de la CCN.
4.1 - STRUCTURE & MOYENS DE L'ORGANISATION NATIONALE + ROLES ET RESPONSABILITES	1,6	2,3	
- Organisation et répartition des tâches dans la CCN :			
- entre sections : Planification – Intervention – Logistique – Administration – Communication	2	3	<i>La CCN est bien organisée en sous-cellules (Planification, Intervention, Logistique, Administration, Communication). Chaque sous-cellule a un bien un chef et un rapporteur.</i>
- au sein de chaque section	2	2	<i>Cependant, l'organisation au sein des sous-cellules n'est pas claire: quelles sont les fonctions clés ? Quelle entité remplit quelle fonction ?</i>
- Interfaces de la CCN avec les intervenants et parties prenantes extérieures (liées à la partie responsable et autres)	1	2	<i>Aspect très peu joué (absence de cellule d'animation et "acteur" simulant la partie responsable PETROVOR, et pourtant essentiel.</i>

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
- Lieu pour la CCN (bâtiment sécurisé, salles, bureaux, affichage etc.).	1	2	La CCN était délocalisée à Assinie (pour sensibiliser les autorités locales) et était éclatée dans 3 lieux différents (Mairie Assinie, sous-préfecture, hôtel des Savanes, hôtel Evaneth) avec différents moyens de communication (qui ont bien fonctionné). Cependant, cet éclatement n'a pas permis des échanges entre les chefs et membres des sous-cellules, des réunions entre chefs de cellules etc., a limité la circulation de l'information et ralenti le processus de décision.
- Moyens de la CCN (ordinateurs, tél. fixe et tél. Sat, internet, FAX, radio, groupe électrogène...) + documents-support (cartes, plan, guides...)	2	3	La CCN (éclatée en plusieurs lieux) était bien équipée de moyens de communication internes : Internet, VHF, What's App, avec le logiciel POLLUMAR. Des exemplaires du Plan POLLUMAR étaient disponibles. Cependant des cartes topographies et marines manquaient, ainsi que d'autres documents supports. Manquaient aussi des white-boards, flipcharts etc.
- Besoin d'assistance extérieure pour la CCN identifié, et assistance contactée	2	2	Les moyens de l'assistance nationale ont bien été identifiés. Cependant, ils ont en majorité été mobilisés avec des réquisitions, ce qui n'est pas la meilleure pratique (préférer des accords ou protocoles). Le scénario était peu dimensionnant (38 tonnes déversées au large). L'assistance régionale et internationale n'a donc pas été jouée. Ceci aurait pourtant été intéressant pour un exercice de grande ampleur national.
- Moyens de communication de la CCN avec les équipes PCO (terre) - Moyens de communication de la CCN avec la Marine Nationale (mer) - Moyens de communication de la CCN avec l'Administration territoriale et les communes	1	2	Cet aspect n'a pas pu être complètement vu lors de l'exercice. Les moyens "habituels" existent (e-mail, téléphone) mais des moyens spécifiques n'ont pas été mis en place.
4.2 - INTERFACES EXTERIEURES, LOCALES ET TERRAIN	1,0	2,0	
- Mobilisation et interfaces avec le PREMAR de la région ? Marine et le COM ?	1,0	2,0	Ces aspects n'ont pas été complètement vus lors de l'exercice. Les interfaces étaient cependant très limités avec les acteurs en dehors de la CCN (ceux-ci étant peu mobilisés). Note. Le(s) PREMAR(s) n'ont pas été désignés en Côte d'Ivoire (voir dispositions de l'AEM).
- Mobilisation et interface avec le Préfet ? Les maires ? Mise en place et communication avec le(s) PCO ?	1,0	2,0	Idem ci-dessus
- Communication avec les intervenants extérieurs directs (partie responsable par exemple)	1,0	2,0	Idem ci-dessus
4.3 - COMMANDEMENT DE LA CELLULE DE CRISE NATIONALE	1,8	2,0	

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
- Briefing initial : situation, stratégie, répartition des rôles et actions prioritaires	3	2	Un briefing initial a été mené mais sous forme de cérémonie d'ouverture officielle de l'exercice, en présence du Ministre. Ceci ne reflétait pas un réel briefing initial opérationnel en CCN.
- Points fixes réguliers	1	2	Des informations étaient fournies par la Coordination de la CCN, via des téléconférences entre sous-cellules. Cependant, il était difficile de se représenter simplement la situation d'ensemble avec ces points de situation (sous ce format et sans support visuel simple).
- Prise de décisions et validation des tactiques proposées	1	2	Toutes les demandes remontaient à la Coordination de la CCN (directeur du CIAPOL), pour validation. Cependant, ceci représentait beaucoup (parfois trop) d'information au niveau de la Coordination de la CCN. La Coordination aurait aussi pu faire preuve de plus de leadership et être plus directive pour prioriser et diriger le travail de la CCN.
- Attribution/suivi des tâches par sections	2	2	La Coordination de la CCN a souvent plus agi comme une force de validation que comme une force d'attribution et de direction pour les sous-cellules. Le logiciel POLLUMAR (avec les tickets émis par les sous-cellules pour validation par la Coordination) est un outil intéressant. Cependant, un Plan d'Intervention pour le jour en cours et les jours à venir doit être rédigé pour avoir une vue claire de ce qui est en cours et prévu, pour validation.
4.4 - FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE NATIONALE	2,2	2,4	
- Développement/ approbation/ mise en œuvre d'un plan d'action (avec travail commun des sections)	1	1	Les sous-cellules ont travaillé surtout chacune de leur côté, avec très peu d'échange d'informations et très peu de discussions (renforcé par leur éclatement en des lieux différents). La coordination n'a pas organisé le travail de planification et préparation de l'intervention sous forme de cycle impliquant toutes les sous-cellules. Note. Ceci représente un point d'amélioration majeur du travail de la CCN.
- Communication entre sections dans la Cellule de Crise Nationale	3	1	Les sous-cellules avaient pour instruction de faire remonter leurs informations par la Coordination de la CCN, sans échanger entre elles (renforcé par leur éclatement en des lieux différents). Ceci représente un goulot d'étranglement pour la circulation de l'information qui a ralenti la CCN. Voir aussi ci-dessous.
- Main courante (ou « historien ») pour garder traces des principales informations, actions et décisions de la CCN	1	3	Un rapporteur gardait trace des actions dans chaque sous-cellule. Le logiciel POLLUMAR a aussi permis de garder trace des demandes et de leur réalisation.

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
- Remontée d'information du terrain ? vers les Ministres (CIL) ?	N/ A	3	Divers moyens de communication ont permis des remontées d'images et vidéos du terrain (WhatsApp, drone, vidéo streaming etc.). Cependant des rapports circonstanciés d'information du terrain (avec carte de localisation) n'ont pas été vus. Les remontées d'informations le Ministre n'ont pas pu être évaluées.
- Gestion du bien-être en CCN	4	4	Un soin particulier a été porté au bien-être de la CCN dans les différents lieux (eau potable toujours disponible en quantité, restauration, premiers soins etc.). Note. La vidéo-conférence entre sous-cellules était en place en quasi-permanence, ce qui provoquait un bruit de fond important dans toutes les sous-cellules.
- Gestion du bien-être des équipes terrain (mer et terre)	2	N/ A	Aspect non-évalué.
4.5 - PC OPERATIONNEL (PREFECTURE ET COM ?) : STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT	1,0		
Même éléments d'évaluation que pour la CCN : STRUCTURE & MOYENS / INTERFACES EXTERIEURES / COMMANDEMENT / FONCTIONNEMENT	1	N/ A	Aspect non-évalué. Il ne semble pas qu'un PC Opérationnel complet ait été mobilisé à la Préfecture.
5 - SECTION PLANIFICATION Suivre et analyser la situation, prévoir les évolutions, partager l'information et proposer des stratégies	2,2	2,6	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait être mieux structurée, mieux gérer l'information et avoir une méthode de travail et de planification robuste.
5.1 - EVALUATION			
- Conditions sur site connues : météo, état de mer et accès aux prévisions météo (vent, mer) et courants pour les jours à venir	3	3	Des informations étaient disponibles en Planification sur les conditions et la météo à venir. Cependant, un effort est à faire pour bien différencier les observations des prévisions, et pour afficher (pour tout le monde) ces informations, et les tenir à jour.
- Dérive des nappes prévue sur 12, 24 à 48 heures	3	3	Une dérive probable des nappes a été fournie par la sous-cellule Planification, jusqu'à l'arrivée des nappes à la côte (avec trois d'impacts différents), sur la base de modélisation avec un logiciel, Oilmap via le MRCC. Note. Il n'y a pas eu d'ajustement selon les résultats simulés des reconnaissances aériennes ensuite (a priori).
- Comportement du produit connu (viscosité ? dispersibilité ? récupération ? brûlage ?...) + Prévisions d'évolutions dans le temps ? Risques associés pour la santé/ sécurité ?	1	2	Le produit a été identifié comme du brut léger dès le début. Quelques éléments ont été fournis sur son évolution, mais insuffisants dans le cadre de cet exercice et au vu des besoins.

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
			<i>La fenêtre d'opportunité pour l'épandage de produit dispersant n'a pas été discutée, pourtant l'option sans doute la plus efficace initialement.</i>
- Risque à la côte : zone littorale susceptible d'être menacée, sites sensibles menacés et mesures de protection	3	3	<i>Le risque d'atteinte à la côte (et transfrontalier) a bien été rapidement identifié, ainsi que le secteur de côte à risque. Cependant, le recensement des types de côte à risque, et des sites, ressources et activités très sensibles à protéger n'a pas été effectué de manière exhaustive et pratique.</i>
5.2 - INFORMATION			
- Réception et vérification de l'information	2	3	<i>La sous-cellule a reçu (a priori) peu d'intrants pendant l'exercice (absence de cellule d'animation).</i>
- Affichage / partage de l'information et mise à jour	2	2	<i>La sous-cellule n'a pas mis en place de tableau de situation, pourtant indispensable.</i>
5.3 - EXPERTISE			
- Identifier l'expertise extérieure à mobiliser (reconnaissance, faune, évaluation des dommages etc.)	1	2	<i>Des éléments identifiés, mais plus ou moins mais délégué à la cellule Intervention.</i>
5.4 - SUIVI/ PREVISION EN MER			
- Plan d'action proposé pour le suivi et prévisions (surveillance aérienne, échantillonnage, image sat. RADAR, prévisions/ modélisation etc.) ?	3	3	<i>Différentes actions ont été proposées, mais n'ont pas été formalisées dans un plan d'action détaillant les actions pour chaque jour, en mer et à terre.</i>
- Échantillons et analyse du polluant prévus ?	1	2	<i>Le besoin d'échantillon a été identifié, mais pas plus que ça pris en compte, sous le prétexte que le "polluant est connu". Cependant, ceci est indispensable (en termes opérationnel, environnemental, juridique etc.).</i>
- Personnel compétent et moyens identifiés ?	N/ A	3	<i>Des éléments ont été proposés.</i>
5.5 - STRATEGIE DE LUTTE EN MER			
- Risques ? -> Objectifs ? -> Stratégie ?	3	3	<i>Une stratégie a été proposée, reposant sur la récupération, mais avec une base méthodologique qui peut être améliorée et une approche qui pourrait aller plus dans le détail des choix faits et de leur justification. Il est aussi rappelé que la récupération est longue et difficile à mettre en œuvre. L'option de l'épandage a été exclue avec une logique qui peut être revue. Le brassage mécanique n'a pas été considéré.</i>
5.6 - SUIVI ET RECONNAISSANCE A TERRE			

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
- Programme de reconnaissance à terre et évaluation des sites pollués à terre (+ échantillonnage et prélèvements) ?	1	3	La sous-cellule a prévu des éléments mais trop peu détaillés, et sans plan d'action clair pour la reconnaissance le jour même et les suivants (avec toutes les contraintes liées au terrain et à l'accès).
- Personnel compétent et moyens identifiés ?	N/ A	2	idem ci-dessus.
5.7 - STRATEGIE DE LUTTE A TERRE			
- Risques ? -> Objectifs ? -> Stratégie ? - Zonage & organisation des chantiers ? Limites opérationnelles (moyens et conditions météo-océaniques et produit)	3	3	Des propositions ont été faites, mais très générales, sans plan d'action précis. L'organisation à mettre en place n'a pas été détaillée, ni tous les moyens de coordination et d'intervention à mobiliser.
- Gestion des déchets: Stockage intermédiaire, transport, traitement, élimination finale	3	2	idem ci-dessus.
- Faune sauvage, suivi de la qualité du milieu (eau, sédiment, ressources vivantes) autres ?	1	2	Quelques points ont été identifiés mais peu traités (suite aussi au temps limité d'exercice).
6 - SECTION INTERVENTION Définir les tactiques de lutte et coordonner les opérations (via PCO, Marine, etc.)	1,3	2,0	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait: - être mieux structurée; - être plus pro-active, échanger avec les sous-cellules Planification et Logistique et le terrain; - garder toujours une vision à jour de la situation et des opérations en cours et prévues - et avoir une méthode de travail robuste pour bien mener simultanément la préparation des tactiques et la coordination des opérations.
6.1 - TACTIQUE DE LUTTE EN MER			
- Définition des tactiques de lutte réaliste prenant en compte les moyens disponibles à j+1, j+2 etc. et temps d'acheminement + moyens requis pour la mise en œuvre ?	1	2	Les tactiques en mer n'ont pas été définies précisément : zone d'intervention, navires, commandement et organisation sur site etc.
- Plan d'action mer : Qui, comment ? Besoins : personnel, moyens spécialisés, navires etc. ?	1	2	Le rôle et l'implication de la partie responsable n'ont pas été définis ni le zonage des périmètres d'intervention.
6.2 - SUIVI ET COORDINATION DES OPERATIONS EN MER (Marine)			
- Réalisme, efficacité & sécurité des opérations - Suivi/ coordination des opérations aériennes - Contrôle du trafic maritime et aérien - Intégration des moyens de l'assistance / partie responsable	1	2	Un déploiement de moyens a bien eu lieu en mer le 13 juin lors de l'exercice. Cependant celui-ci était déconnecté du scénario de l'exercice. Les aspects de coordination & suivi des opérations en mer n'ont donc pas pu être réellement testés.
6.3 - TACTIQUE DE LUTTE A TERRE			

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
- Définition des tactiques de protection & lutte <u>réaliste</u> prenant en compte les moyens disponibles à j+1, j+2 etc. et temps d'acheminement + moyens requis pour la mise en œuvre ?	1	2	Les tactiques à terre n'ont pas été anticipées précisément : zonage des chantiers, technique de nettoyage, moyens, accès, gestion des déchets, commandement et organisation sur site etc. Le rôle et l'implication de la partie responsable n'ont pas été définis non plus.
- Plan d'action terre : Qui, comment, avec quoi ? Besoins (personnel, moyens spécialisés, navires, transport à terre) pour protection/ nettoyage/ déchets/ faune etc.	1	2	
6.4 - SUIVI ET COORDINATION DES OPERATIONS A TERRE (PCO)			
- Réalisme, efficacité & sécurité des opérations - Intégration des moyens de l'assistance / partie responsable	2	2	Un déploiement de moyens a bien eu lieu sur les plages d'Assinie le 13 juin lors de l'exercice. Cependant celui-ci était déconnecté du scénario de l'exercice. Un PC Opérationnel n'a pas été mobilisé (a priori). Les aspects de coordination & suivi des opérations à terre n'ont donc pas pu être réellement testés.
6.5 - GESTION DES DECHETS			
- Superviser (avec les localités) le stockage et tri sur site - Mettre en œuvre (avec les sociétés) la gestion des déchets: stockage intermédiaire, transport, traitement	2	2	Des éléments ont été identifiés, mais insuffisants et sans plan d'action précis.
7 -SECTION INTERVENTION - MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS REELLES SUR LE TERRAIN			
- Evaluation des risques opérationnels ? - Mise en œuvre des moyens en mer : 200m de barrages déployés par deux navires (remorqueurs)	N/A	N/A	Un déploiement de barrage + écremeur a eu lieu en mer ainsi qu'un déploiement de barrage et système de récupération sur la plage. Ces aspects n'ont pas pu être évalués (pas de visite sur le terrain possible dans le temps de l'exercice). Cependant, il apparaît, en première approche, que les moyens déployés ne correspondent pas forcément aux besoins opérationnels et devraient être revus pour des déploiements réalistes et efficaces.
- Conformité des moyens en mer	?	N/A	
- Evaluation des risques opérationnels ?	3	N/A	
- Mise en œuvre des opérations à terre : organisation de chantier et coordination		N/A	
- Conformité des moyens à terre	2	N/A	
8 -SECTION LOGISTIQUE Fournir tous les moyens extérieurs nécessaires aux opérations de suivi et lutte	1,3	3,0	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait: - être mieux structurée; échanger avec les sous-cellules Planification et Logistique; - mieux connaître les différents moyens de lutte, les contraintes logistiques et opérationnelles des opérations.
8.1 - CONNAISSANCE DE L'ASSISTANCE NATIONALE, REGIONALE ET INTERNATIONALE			

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
- moyens disponibles dans le pays : nationaux, sociétés locales, pétrolières etc. - moyens régionaux (Convention d'Abidjan) + mécanismes de mobilisation - moyens internationaux disponibles (Salvage, Experts, Sociétés nettoyage...) + mécanismes de mobilisation	2	3	La sous-cellule a (a priori) une bonne connaissance des moyens disponibles au niveau national, mais pas aux niveaux régional et international. Les membres de la sous-cellule manquaient de connaissances techniques sur les divers équipements, EPI etc. ce qui limitait leur habilité à juger de la pertinence des équipements disponibles (par ex. peu de différences entre les différents barrages, pas de connaissance des accessoires et équipements requis pour le déploiement etc.).
- Balance des besoins : capacités nationales // capacités à mobiliser de l'extérieur	1	N/ A	Le scénario limité n'a pas entraîné de besoin de mobilisation internationale.
8.2 - MOBILISATION DE L'ASSISTANCE NATIONALE, REGIONALE ET INTERNATIONALE			
- Autorisation de mobilisation de l'assistance	1	3	La Coordination de la CCN autorisait la mobilisation, avec les fonds mis à disposition par la sous-cellule Administration au besoin.
- Contractualisation et mobilisation, gestion, réception, et mise en œuvre de l'Assistance <u>nationale</u>	1	3	La CCN a mobilisé les moyens extérieurs essentiellement via le processus de la réquisition, avec des documents officiels rapidement produits par la sous-cellule Administration.
- Contractualisation et (pré)mobilisation de l'Assistance <u>internationale</u> - Faciliter l'entrée dans le pays des personnels et de l'assistance internationale	1	N/ A	Le scénario limité n'a pas entraîné de besoin de mobilisation internationale.
- Modalités de suivi, réception et vérification	1	N/ A	Cet aspect n'a pas pu être testé vu la durée limitée de l'exercice.
8.3 - CELLULE DE CRISE NATIONALE ET PC OPERATIONNEL			
- Fourniture des moyens nécessaires (communication, informatique, bureautique, nourriture, etc.)	3	3	Les différentes salles de la CCN étaient bien équipées en moyens informatiques et de communication, avec un service de restauration bien assuré. Cependant, tous ses moyens ont été préparés à l'avance par le CIAPOL. Les sous-cellules devraient aussi être équipées systématiquement de flip charts, white-boards et tableaux d'affichage.
8.4 - OPERATION EN MER ET A TERRE			
- Transfert des moyens aux opérations (transport à terre / en mer) : personnels + moyens + supports logistiques - Mise en place d'un réseau de communication au besoin - Support logistique continu des opérations	1	N/ A	Cet aspect n'a pas pu être testé vu la durée limitée de l'exercice.
8.5 - SUPPORT MEDICAL			
- Mise en place d'un suivi et support médical sur le site des opérations	1	3	Un support médical était présent à la CCN à Assinie (et a réellement servi pendant l'exercice). Le support médical sur site n'a pas pu être évalué.

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
9 - SECTION ADMINISTRATION Gérer les aspects financiers et assurer l'archivage des informations	2,4	2,8	La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait: - être mieux structurée; - échanger avec les autres sous-cellules ; - éviter la réquisition systématique; - mieux maîtriser les problématiques d'indemnisation et assurances.
9.1 - ENGAGEMENT DES FONDS			
- Estimation des dépenses à engager	3	4	La sous-cellule Admin. a pu fournir une estimation globale du coût des éléments à mobiliser et des premières interventions dans le courant de l'exercice.
- Processus de déblocage des fonds d'urgence	1	2	Les fonds d'urgence sont connus, ainsi que les processus de déblocage. Cependant, ceux-ci n'ont pas été joués pendant l'exercice.
- Vérification des contrats (achats, assistance etc.)	3	3	La sous-cellule avait des compétences pour vérifier les clauses des contrats.
- Documentation des dépenses engagées	3	2	Cet aspect a été très peu joué vu la durée limitée de l'exercice.
9.2 - INDEMNISATION			
- Interface avec la partie responsable, l'assureur de la partie responsable, P&I/ ITOPI/ FIPOI ou autre	4	NA	Cet aspect n'a pas été joué et n'a pas pu être évalué lors de l'exercice.
- Identification du cadre légal applicable (conventions applicables, parties prenantes, etc.).	3	3	La sous-cellule a rapidement identifié que les conventions de l'OMI ne s'appliquaient pas car l'incident provenait d'une installation pétrolière fixe.
- Compréhension des mécanismes et processus des demandes d'indemnisations (navires & autres)	3	2	La sous-cellule a identifié que l'industrie était la partie responsable et que le principe "pollueur = payeur" devait s'appliquer. Cependant, le cadre réglementaire n'a pas été précisé.
9.3 - HISTORIEN			
- Système de copie/collecte des informations	1	3	Un système efficace était en place mais pourrait gagner à être systématiquement informatisé.
- Archivages des décisions, messages et informations importantes relatives à la pollution	1	3	La sous-cellule Administration a aussi joué un rôle très important pour la rédaction rapide des courriers officiels (réquisitions, mise en demeure, courrier officiel etc.).

ACTIONS	2019	2024	COMMENTAIRES
10 - SECTION COMMUNICATION Gérer les communications publiques	3,0	3,3	<p>La sous-cellule a bien fonctionné mais devrait</p> <ul style="list-style-type: none"> - être mieux structurée; - échanger aussi avec les sous-cellules Planification et Intervention ; - avoir des éléments de langage sur la pollution, les risques et effets et les interventions ; - bien différencier la gestion des médias et la communication aux populations.
<ul style="list-style-type: none"> - Communication avec les médias : Préparation ? Validation ? Suivi ? - Communiqués de presse, conférence de presse, Interviews télé/ radio , Site internet des autorités 	3	3	<p>La sous-cellule a émis un 1er communiqué de presse très rapidement, puis un 2ème. Les autres options de diffusion d'information ont été étudiés: diffusion de l'information sur les sites internet des différents ministères. Des conférences de presse ont aussi été envisagées.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des journalistes (accueil, vérification et suivi au niveau national et sur le terrain) 	4	3	<p>Des journalistes étaient réellement présents en CCN pour couvrir l'exercice, ce qui a permis de tester de manière réaliste ce point. La gestion des journalistes sur le terrain n'a pas été testée.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Communication sur réseaux sociaux : Préparation ? Validation ? Suivi ? 	1	3	<p>Des mécanismes de veille des réseaux sociaux ont aussi été envisagés, et de diffusion sur les facebook, twitter & autres des autorités.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Communication avec les populations locales : Préparation ? Validation ? Suivi ? 	4	4	<p>Ce point a bien été étudié par le Cellule: communication avec les maires et chefs coutumiers pour informer de la situation et être informés par la population, sensibilisation avec un sociologue, mise en place d'un numéro d'urgence etc.</p>

Annexe 5 – Rappel des recommandations stratégiques et techniques formulées par le GI WACAF à la suite de l'exercice 2019

RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES – 2019

Les recommandations suivantes sont dites « stratégiques » c'est-à-dire importantes, synthétiques, à l'attention des décideurs, et réclamant un fort soutien des autorités pour leur mise en œuvre.

R.S. - ORGANISATION DE LUTTE ET FONCTIONNEMENT

► **Consolider l'organisation nationale de lutte pour qu'elle soit robuste, adaptable, flexible, cohérente et clairement articulée avec les autres dispositifs d'urgence (ORSEC et AEM).**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

► **Structurer la CCN en identifiant les fonctions clés de chaque section (qui fait quoi?).**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

► **Assurer un fonctionnement efficace de la CCN à travers :**

- Le travail simultané et coordonné des diverses sections géré par un directeur de CCN et des chefs de section formés et efficaces ;
- La connaissance, par tous ces membres, du fonctionnement global de la CCN et de leurs rôles, responsabilités et livrables attendus ;
- Une diffusion et un partage de l'information en CCN et des processus de prise de décision clairs et connus de tous.

Note. Détail dans les recommandations techniques.

► **Identifier une organisation valable pour l'ensemble du littoral de la Côte d'Ivoire pour :**

- La mise en œuvre, la gestion et la supervision des opérations de nettoyage du littoral ;
- La gestion des déchets issus de la lutte contre les pollutions accidentelles.

► **Prévoir un lieu et un minimum de moyens pour la CCN pour un fonctionnement efficace.**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

R.S. - PERSONNEL

► **Attribuer officiellement les fonctions clés de l'organisation de lutte nationale à des personnes/ positions clairement identifiées** des ministères, agences, administration et autres (en particulier pour les chefs de section en CCN et responsables des opérations sur le terrain).

► **Garantir un niveau de compétence général suffisant du personnel désigné de la CCN** au travers des formations (lecture du plan POLLUMAR, fiche de poste, formation dédiée etc.) et exercices, tests et cas réels.

► **S'assurer de la désignation et disponibilité de personnel formé et compétent pour les postes à forte technicité** : dérives de nappe, évaluation des risques liés aux hydrocarbures et produits chimiques, etc.

R.S. - PLAN POLLUMAR

► **Mettre le plan POLLUMAR à jour avec les éléments organisationnels et fonctionnels revus, ainsi que les procédures et annexes techniques complétées.**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

► **Valider officiellement le Plan POLLUMAR (mis à jour), diffuser aux entités concernées et reconnaître l'autorité des entités mobilisées dans le cadre du dispositif POLLUMAR.**

► **Développer des dispositions régionales opérationnelles dans le « Plan POLLUMAR », en cohérence avec le plan POLLUMAR revu, le dispositif ORSEC et l'Action de l'État en Mer,**

détaillant les rôles et responsabilités des instances et administrations des régions en cas de pollution, les procédures opérationnelles et les interfaces avec l'organisation nationale.

R.S. - MOYENS

▶ **Garantir dans le pays la disponibilité d'un minimum de moyens** permettant de démarrer rapidement, en mer et à terre, les interventions antipollution (avant l'arrivée de l'assistance).

Note. Détail dans les recommandations techniques.

▶ **Recenser dans le Plan POLLUMAR les personnels compétents, équipements spécialisés, et supports logistiques dans le pays** ; et en définir les modes d'accès à l'avance (essentiel pour une mobilisation rapide en cas de besoin).

Note. Détail dans les recommandations techniques.

▶ **Étudier la possibilité de mettre en place des accords de coopération et assistance** sous-régionaux et/ou bilatéraux avec les pays voisins ou dans le cadre du Protocole d'Urgence de la Convention d'Abidjan (couvrant par exemple la mise à disposition de moyens entre États frontaliers, la coordination de moyens internationaux et le remboursement des frais engagés).

R.S. - FORMATIONS

▶ **Former les personnels de la CCN aux principes de la gestion d'incident appliqués à la lutte antipollution.**

Note. Détail dans les recommandations techniques.

▶ **Former spécifiquement les personnels clés de chaque section de la CCN selon leurs rôles et responsabilités**, à travers des formations techniques ciblées et pratiques, appliquées à l'organisation et au contexte ivoiriens.

Note. Détail dans les recommandations techniques.

▶ **Sensibiliser les administrations publiques et parapubliques dans les régions**, directement concernées par la lutte contre les pollutions accidentelles, à leurs rôles et responsabilités en cas d'incident et aux interfaces avec l'organisation nationale.

▶ **Sensibiliser les populations riveraines** sur la conduite à tenir en cas de pollution accidentelle.

R.S. – EXERCICES

▶ **Organiser des exercices réalistes de déploiement d'équipements, avec un objectif d'efficacité**, avec des moyens adaptés au site et aux conditions ; et évaluer l'efficacité de l'opération.

Note. Détail dans les recommandations techniques.

▶ **Tester réellement les capacités de lutte de la Côte d'Ivoire lors d'exercices de gestion d'incidents nationaux réalistes** basés sur un scénario crédible avec une vraie animation d'exercice.

Note. Détail dans les recommandations techniques.

R.S. - COMMUNICATION

▶ **S'assurer de pouvoir rapidement diffuser un message d'alerte** à toutes les populations à risque en cas de pollution accidentelle.

▶ **S'assurer de l'alerte rapide des états voisins et du secrétariat de la Convention d'Abidjan** (via le Ministère en charge de l'Environnement et Ministère des Affaires Étrangères).

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES – 2019

Les recommandations suivantes sont dites « techniques » c'est-à-dire précises, à l'attention des personnels en charge de leur mise en œuvre, détaillant certaines recommandations stratégiques et les procédures, outils, moyens et programmes de formation et exercices.

R.T. - ORGANISATION DE LUTTE

▶ **Consolider l'organisation POLLUMAR :**

- Assurer l'adaptabilité de l'organisation (pour pouvoir répondre de manière adéquate aux divers types d'incident et lieu d'opération).

- Assurer la flexibilité de l'organisation (qui doit pouvoir monter en puissance rapidement pour être dimensionnée selon l'ampleur de l'incident).
- Être en ligne avec les principes de :
 - l'Incident Command System ICS,
 - l'ISO 22320 « Security & Resilience – Emergency Management – Guidelines for incident management ».

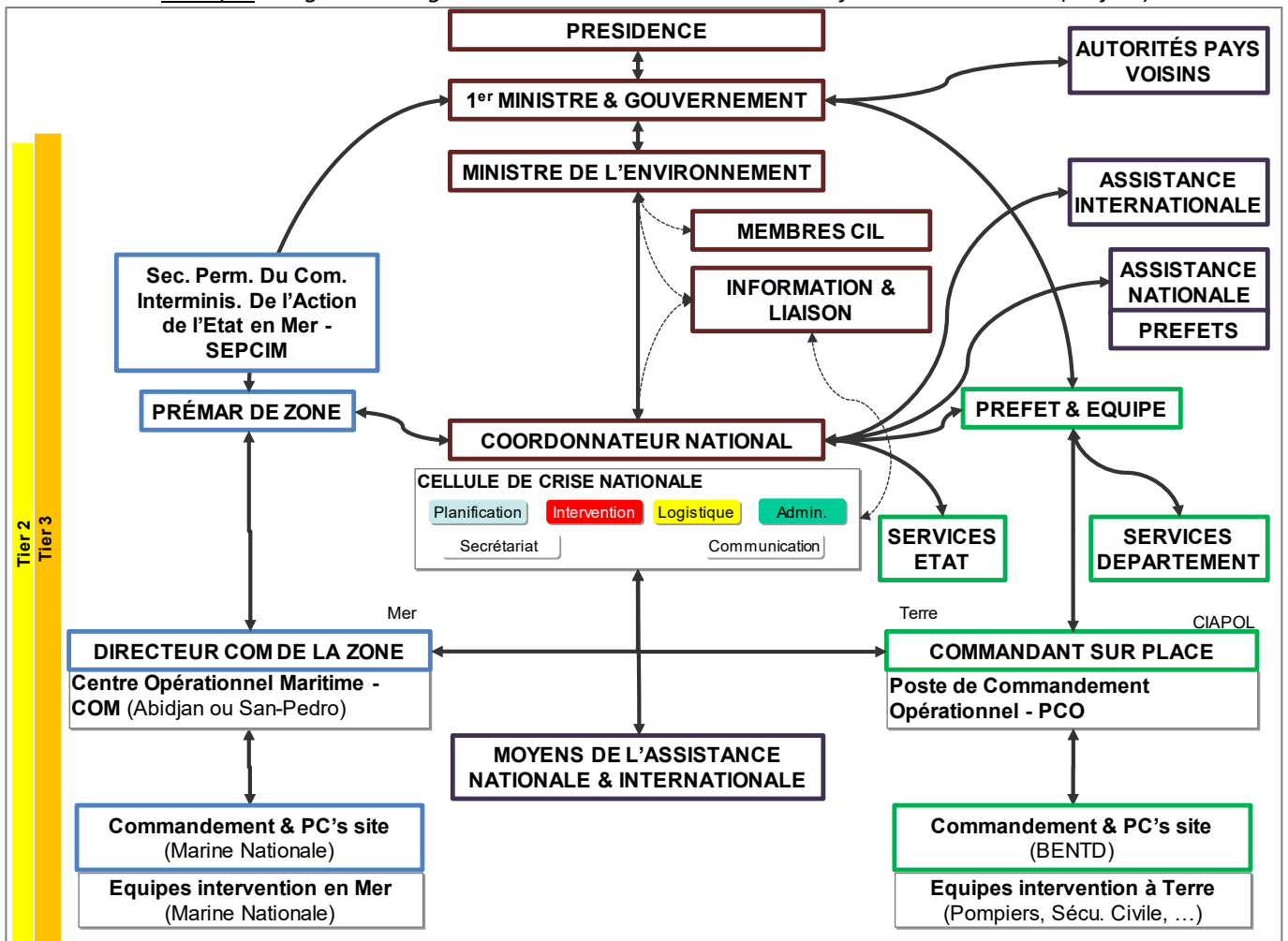
► **Garantir la cohérence de l'organisation POLLUMAR avec les autres dispositifs d'urgence :**

- Cohérence des dispositions POLLUMAR avec celles ORSEC (peut-être à mettre à jour).
- Cohérence des dispositions POLLUMAR avec celles de l'AEM. Voir les récentes dispositions de l'Action de l'État en Mer (Secrétariat Permanent Du Comité Interministériel De l'Action de l'État en Mer – SEPCIM et nomination des PREMAR).

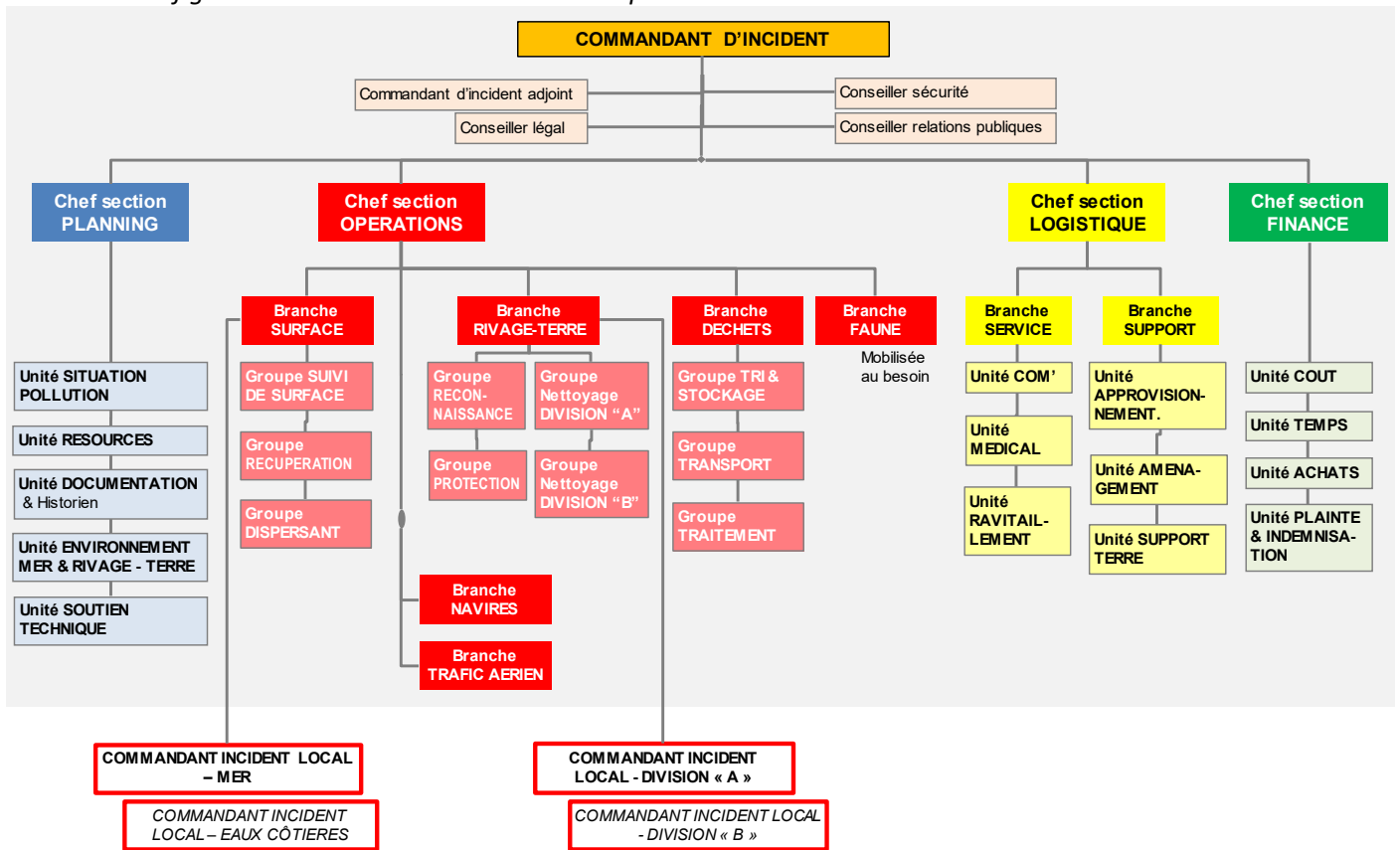
► **Préciser les interfaces extérieures essentielles de l'organisation POLUMAR.**

- Assurer la possibilité de mettre en œuvre et gérer des opérations de nettoyage littoral.
- Préciser les interfaces (nationales et locales) avec les autorités portuaires, les parties responsables (par exemple secteur privé, transport maritime, industrie pétrolière etc.).
- Préciser les interfaces avec l'assistance extérieure (nationale et internationale).

Voir exemple d'organisation générale ci-dessous discutée lors des formations en salle (12 juin).



- Définir les fonctions clés au sein de chaque section de la CCN : **Planification, Intervention, Logistique, Administration** selon les principes de l'Incident Command System – ICS.
 Voir figure ci-dessous dérivée de l'industrie pétrolière.



R.T. - FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION DE LUTTE

- **Garantir un fonctionnement efficace de la CCN et de l'organisation globale**, selon les principes de l'Incident Command System – ICS, avec entre autres :
- Des règles et un rythme de travail défini en CCN pour un travail cadré, coordonné et simultané de toutes les sections ;
 - Un directeur de CCN fixant les objectifs et actions prioritaires, supervisant le travail et validant les résultats et plan d'action ;
 - Une transmission rigoureuse des instructions et décisions dans la CCN et autres intervenants extérieurs (par exemple : transmission des ordres et directives par écrit avec confirmation téléphonique/VHF de bonne réception) ;
- **Garantir une diffusion régulière de l'information à tous** :
- Des points réguliers (par exemple 5minutes maximum toutes les heures initialement) entre le chef de la CCN et les chefs des sections, puis au sein de chaque CCN afin de garantir un niveau d'information homogène dans toute la CCN ;
 - Une gestion et un partage de l'information en CCN grâce à un affichage (papier et vidéo-informatique) partagé de la situation et des opérations, accessible à tous dans la CCN, et mis à jour régulièrement ;
 - La tenue d'une main courante avec un personnel dédié à cette fonction ;
- **Baser le développement du Plan d'Action sur une démarche logique et cyclique** (par exemple répétée toutes les 24 heures) basée sur :

- L'identification des priorités : la vie humaine, l'environnement (au sens large), les activités et usages etc. ;
- Des étapes : l'évaluation de la situation, les prévisions, les impacts possibles, les objectifs prioritaires, la stratégie pour atteindre les objectifs, les tactiques de mise en œuvre des stratégies, un Plan d'Action validé par le directeur de la CCN et distribué aux équipes pour mise en œuvre ;
- Des prises de décisions et mises en œuvre rapides.

► **Clarifier les éléments fonctionnels suivants :**

- Répartition en temps de préparation des responsabilités entre CIL, Ministère de l'intérieur et préfectures, et SEPCIM et PREMAR.
- Transition du personnel entre CIL et CCN lors de l'activation du Plan POLLUMAR ;
- Rôles, responsabilités, processus de coordination/ commandement de la CCN avec :
 - le préfet de région et PCO's,
 - le PREMAR et COM.

R.T. – DOCUMENT DU PLAN POLLUMAR

► **Développer des fiches de poste pour chacune de ces fonctions des sections de la CCN** identifiant clairement rôles et responsabilités ainsi que les outils et documents utiles.

► **Développer des fiches réflexes et documents-support standardisés pour les actions récurrentes de la CCN** (alerte et notification, mobilisation des moyens etc.).

► **Développer des procédures opérationnelles, spécifiques et adaptées** au contexte, à l'environnement et à l'organisation ivoirien, et aux moyens disponibles pour la reconnaissance et la lutte en mer et à terre.

► **Développer des dispositions spécifiques dédiées à la gestion de crise, aux relations publiques et à la communication de crise** : médias, populations, ONG, réseaux sociaux etc. (dans le cadre du plan POLLUMAR et/ ou dans le cadre du dispositif ORSEC).

► **Mettre à jour globalement le Plan POLLUMAR** (pour intégrer la consolidation organisationnelle et fonctionnelle de l'organisation de lutte et les éléments ci-dessus).

R.T. - MOYENS DE LA CCN

► **Identifier un lieu adapté pour la CCN** (à Abidjan par défaut, et options dans les régions) :

- accès sécurisé,
- salles pour chaque section, salle pour le directeur de CCN, et bureaux suffisants pour les fonctions supports etc.

► **Garantir un minimum d'outils (papier/ informatique) pour l'évaluation de la situation et l'aide à la prise de décisions en CCN :**

- Documents support nationaux : copie du plan POLLUMAR, cartes, annuaires d'urgence, guides internationaux etc. ;
- Guides de lutte et documents internationaux ;
- Accès à des prévisions météorologiques (vent), de courants maritimes et côtiers et de marée ;
- Outils/ logiciels pour la prévision de comportement et de dérive (par exemple ADIOS 2.0, GNOME, ALOHA et autres solutions payantes) ;
- Outils pour l'évaluation (feuille de calcul automatisée) pour calculer la quantité d'hydrocarbures en mer sur la base du code d'apparence de l'accord de Bonn ;
- Base de données internationales sur les produits chimiques (par exemple CANUTEC ERGO du Canada, Chemical Aquatic Fate and Effects (CAFE) Database de la NOAA des U.S.A.) ;

- ▶ **Garantir un minimum de moyens d'affichage pour la CCN** : tableau et vidéo projecteur et pour chaque section (Flip chart et white-board).
- ▶ **Garantir un minimum de moyens-support standardisés pour la CCN** (soit dans le lieu dédié à Abidjan, soit sous un format transportable si la CCN doit être projetée en région) :
 - Groupe électrogène et climatisation ;
 - Ordinateurs fixes / portables pour chaque section avec accès internet et téléphone ;
 - Moyens de communication diversifiés : téléphone fixe, téléphone satellite, Internet, FAX, radio, etc. ;
 - Chasubles et étiquettes spécifiques pour les membres des sections.

R.T. - MOYENS DE LUTTE

- ▶ **Garantir dans le pays la disponibilité de personnel compétent, équipements et supports logistiques suffisants** pour permettre de démarrer des interventions antipollution correctement dimensionnées :
 - en mer : épandage de dispersant par navire, confinement et récupération par navires.
 - à terre : protection des sites sensibles (barrages flottants et autres moyens), nettoyage des littoraux, sols et berges (moyens de pompage, récupération, manuels et mécaniques).

Cette garantie sera assurée à travers la complémentarité des moyens locaux, portuaires, régionaux, nationaux et privés, et à leur répartition dans le pays.

Ces moyens devront être suffisants pour démarrer et poursuivre les premières interventions avant l'arrivée de moyens supplémentaires de l'assistance régionale et internationale dans le pays.

- ▶ **Recenser et définir les modes d'accès à l'avance des moyens de lutte disponibles dans le pays** :
 - les personnels compétents,
 - les équipements spécialisés de lutte antipollution,
 - les autres équipements pouvant servir à la lutte et supports logistiques.
 - Préciser les propriétaires, lieu exacts, spécifications techniques, quantité, procédures de mobilisations.
 - S'assurer de l'état de marche des moyens.

Les procédures de mobilisation (contrat, accord d'assistance, réquisition, etc.) et coûts associés seront définies autant que possible à l'avance.

Des contrats ou marchés à bon de commande pour mobiliser rapidement certains moyens pourront être établis à l'avance.

- ▶ **Recenser les principales sources d'assistance disponibles dans les pays proches et au niveau de l'assistance internationale** (et leurs modes d'accès).
- ▶ **Recenser les principales sources d'expertise selon les problématiques** (santé humaine, hydrocarbures, SNPD, faune sauvage, environnement littoral, etc.).
- ▶ **Intégrer dans le Plan POLLUMAR le résultat de tous ces recensements et maintenir à jour annuellement** (au minimum).

R.T. - FORMATION

- ▶ **Organiser une formation à la gestion d'incident, pour l'ensemble des membres désignés de la CCN**, basé sur les principes de l'Incident Command System – ICS et adapté au mode de fonctionnement de la CCN et contexte ivoirien :
 - Chef de section Planification et membres ;
 - Chef de section Intervention et membres ;
 - Chef de section Logistique et membres ;

- Chef de section Administration et membres ;

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section Planification :**

- Risques liés aux pollutions ;
- Comportement & dissémination/dérive des hydrocarbures et HNS déversés ;
- Emploi des outils/ logiciels pour la prévision de comportement et de dérive ;
- Définition des stratégies et techniques de lutte selon les produits, lieux et conditions ;
- Définition des moyens requis (personnel, équipement, support logistique etc.) ;
- Évaluation des dommages environnementaux etc.

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section Intervention :**

- Mise en œuvre et coordination des opérations de surveillance et lutte en mer ;
- Mise en œuvre et coordination des opérations de reconnaissance et lutte à terre ;
- Gestion des opérations simultanées terrestres, maritimes et aériennes en lien avec le secteur privé etc.

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section Logistique :**

- Mobilisation des moyens nationaux publics et privés ;
- Mobilisation des moyens internationaux ;
- Soutien logistique pour les opérations terrestres etc.

► **Organiser des formations spécifiques pour les membres désignés de la section Administration:**

- Contrat de mobilisation de l'assistance nationale et internationale ;
- Suivi financier des opérations ;
- Compensation des dommages etc.

► **Organiser une formation à la communication de crise/médias nationale et internationale** pour les membres de l'organisation nationale responsables de cet aspect (en cas d'incident en général et de pollution en particulier).

R.T. - EXERCICES

► **Organiser des exercices sur le terrain :**

- de déploiement de barrage et écrémeur en mer, incluant pompage et stockage à bord des navires supports ;
- d'épandage de dispersant avec des navires ;
- de confinement et récupération en milieu portuaire ;
- de protection pour les sites sensibles identifiés dans le plan POLLUMAR ;
- de récupération/ pompage et puis de nettoyage des littoraux.

Ces exercices devront être réalistes, basés sur un scénario crédible, engager des moyens adaptés au lieu, aux conditions météo-océaniques et au type de produit à récupérer (selon le scénario de l'incident). Le déploiement devra viser à une réelle efficacité opérationnelle et cette efficacité devra être mesurée lors du déploiement.

► **Organiser des exercices de gestion d'incidents nationaux réalistes**, afin de réellement tester les capacités de lutte de la Côte d'Ivoire.

Ces exercices devront être basés sur un scénario précis et détaillé et une chronologie crédible. Ils seront menés de manière réaliste, avec un fonctionnement de l'organisation nationale au plus près de la réalité dans des lieux/salles adaptés à la gestion d'incident.

Les exercices seront gérés par une cellule d'animation spécialisés jouant le rôle des diverses parties prenantes impliquées et fournissant divers intrants et informations aux participants afin de simuler complètement l'incident et son évolution. Cette cellule est aussi en charge de recadrer les activités au besoin.

Les objectifs de l'exercice, le scénario, les conventions d'exercice, les moyens réellement déployés / simulés, les contacts extérieurs autorisés ou joués par la cellule d'animation, les données réelles ou simulées etc. seront définies et résumés dans un document.

Les exercices se dérouleront sur une durée permettant une réelle montée en puissance et un test complet de l'organisation, au minimum une journée complète, de préférence une journée et demi à deux jours.

Ces exercices nationaux peuvent combiner un/des déploiements, sans que cela soit une obligation.

► **Assurer, à la fin de chaque exercice, un débriefing complet de tous les participants et la rédaction d'un rapport d'activités et retour d'expériences diffusé à tous les participants et administrations/ entités concernées.**

Annexe 6 – Discours d'ouverture

Discours d'ouverture de Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, Développement Durable et de la Transition Ecologique

- Monsieur le Préfet de la Région du Sud-Comoé, Préfet du département d'Aboisso
- Madame le préfet du département de Grand-Bassam,
- Madame le préfet du département d'Adiaké,
- Monsieur le préfet du département de Tiapoum
- Monsieur le sous-préfet d'Assinie,
- Monsieur le Président du conseil régional du Sud-Comoé
- Monsieur le Maire de Grand- Bassam,
- Monsieur le Maire d'Assinie,
- Monsieur le Maire d'Aboisso,
- Monsieur le Maire d'Adiaké,
- Monsieur le Maire de Tiapoum,
- Messieurs les rois et chefs traditionnels de Grand Bassam et Assinie
- Monsieur le Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) ;
- Monsieur le Directeur du Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) ;
- Monsieur le Directeur de l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE)
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, les Directeurs Centraux, les Directeurs Régionaux, les Chefs de Service représentant les Ministères Techniques ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de service Représentants des Entreprises pétrolières ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables d'ONG ;
- Distingués invités, Chers Amis de la Presse.

Mesdames, Messieurs

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole ce matin au nom de Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Jacques Konan ASSAHORE, pour vous souhaiter à tous et à chacun la cordiale bienvenue, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la session de formation des parties prenantes de l'exercice du Plan Pollumar, édition 2024.

Monsieur le Ministre, aurait bien voulu être présent pour l'ouverture de cet exercice. Mais comme vous le savez sans doute, depuis le 04 juin 2024, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique a entamé sa traditionnelle quinzaine nationale de l'Environnement et du Développement Durable, et ce, jusqu'au 17 juin 2024. Les nombreux évènements qui meublent donc cette quinzaine ne lui permettent pas d'être présent avec nous ce matin. Il m'a donc chargé de le représenter à cette cérémonie. Mais soyez-en sûrs, il nous rejoindra les prochains jours. C'est donc un honneur pour moi, de vous faire lecture de son discours.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, à l'entame de mon propos de saluer très chaleureusement Monsieur le préfet de Région, Préfet du Département d'Aboisso et tout le corps préfectoral. Je vous exprime toute la gratitude du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique et toute notre reconnaissance pour cette présence remarquable qui témoigne de l'importance que vous accordez aux questions environnementales.

Je voudrais saluer et remercier les autorités communales et coutumières de Grand-Bassam qui ont bien voulu nous ouvrir les portes de cette belle cité balnéaire pour le démarrage de l'exercice du Plan POLLUMAR, édition 2024.

Mesdames et Messieurs

En effet, chaque année, au cours de la quinzaine nationale de l'environnement, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, à travers le CIAPOL, réalise un exercice du Plan POLLUMAR pour la simulation d'un déversement accidentel d'hydrocarbures en mer.

Cet exercice a pour objectif de renforcer les capacités techniques des parties prenantes et de tester l'opérationnalité du Plan POLLUMAR, pour qu'en cas de crise, nous soyons prompts à réagir. A travers cet exercice, l'Etat de Côte d'Ivoire, Etat partie aux conventions internationales et régionales relatives à la protection de l'environnement marin, entend, en outre, remplir pleinement et entièrement ses obligations d'Etat côtier, par la mise en place d'un système national de préparation à la lutte afin d'intervenir rapidement et efficacement contre tout événement de pollution ou de menace de pollution marine.

Après Grand Lahou en 2022 et San-Pedro en 2023, nous voici aujourd'hui à Grand-Bassam et ASSINIE pour un exercice grandeur nature du Plan Pollumar édition 2024. L'agenda de cet événement qui nous réunit prévoit une session EXERCICE et une session FORMATION dont les objectifs sont :

- * Le renforcement des capacités professionnelles des parties prenantes ;
 - * La mise en œuvre des stratégies et des dispositions opérationnelles ;
 - * L'amélioration des procédures, du cadre de partage d'expérience, d'information et de collaboration.
- L'atteinte de ces objectifs essentiels passe inéluctablement par le partage d'expériences et la fédération des ressources.

Sans vouloir anticiper sur les sujets qui seront traités par les spécialistes du CIAPOL, laissez-moi souligner la nécessité pour les participants d'explorer les approches et méthodes pratiques de prévention et de lutte contre les pollutions marines.

Au cours de cette formation, vous aurez, avec le concours des formateurs expérimentés, à débattre de sujets relatifs à : l'alerte, la notification, l'évaluation de la situation, les opérations de lutte en mer, les opérations de lutte à terre, le cadre juridique, le régime d'indemnisation, etc .

Vous aurez donc l'occasion d'apprécier sans faux-fuyants les voies les mieux indiquées pour contribuer à la protection de notre Environnement marin en cas de pollution accidentelle marine. Les incompréhensions et les diverses interrogations sur les textes règlementaires relatifs à la protection de l'Environnement marin seront aussi dissipées et satisfaites.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, une fois de plus, saisir cette occasion pour réitérer mes félicitations au Directeur du CIAPOL et à tous ses collaborateurs pour l'organisation, que je présage réussie de l'exercice du Plan Pollumar, qui cette année se joue sur deux de nos villes côtières : Grand-Bassam et Assinie.

Le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) rompu à la cause de la sensibilisation, de la formation saura, une fois encore rendre plus opérationnel ce dispositif de lutte antipollution et renforcer les capacités opérationnelles des parties prenantes.

Enfin à vous chers participants,

Je vous invite donc à être assidus, et participatifs. Débarrassés de fausses certitudes, dans l'humilité qui grandit, profitez au maximum de la somme d'expériences pratiques des animateurs principaux, et des autres intervenants.

N'hésitez pas à poser vos questions, car notre objectif est le renforcement de vos capacités.

Je suis persuadé, compte tenu de la pertinence des sujets à aborder au cours de cette formation et de la qualité des communications programmées, que les résultats de ces travaux seront à la hauteur de vos attentes.

Attachant un prix aux questions de pollution marine, Monsieur le Ministre attend vos conclusions et recommandations avec le plus grand intérêt, puisque, j'en suis certain, elles contribueront énormément à une amélioration de l'opérationnalité du Plan Pollumar.

C'est sur ces mots d'espoir que, au nom de Monsieur ASSAHORE Jacques KONAN, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, je déclare ouverts les travaux de la session de formation de l'exercice du Plan POLLUMAR, édition 2024.

JE VOUS REMERCIE.

DISCOURS DE BIENVENU DU DIRECTEUR DU CIAPOL POUR L'EXERCICE POLLUMAR 2024

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique,
Madame le Préfet du département de Grand-Bassam ;
Madame le Préfet du département d'Adiaké ;
Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Région du Sud-Comoé ;
Monsieur le Sous-préfet, Représentant Monsieur le Préfet du département de Tiapoum ;
Monsieur le Sous-préfet d'Assinie ;
Monsieur le Conseiller Régional, Porte-parole de Monsieur le Président du Conseil Régional du Sud-Comoé ;
Monsieur le Conseiller Municipal, Représentant Monsieur le Maire de Grand-Bassam ;
Monsieur le Représentant de la Maire d'Assinie ;
Monsieur le Représentant de la Mairie d'Aboisso ;
Monsieur le Représentant de la Mairie d'Adiaké ;
Monsieur le Représentant de la Mairie de Tiapoum ;
Messieurs les Rois et Chefs Traditionnels de Grand Bassam et d'Assinie ;
Monsieur le Directeur du Centre Ivoirien Antipollution ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, les Directeurs Centraux, les Directeurs Régionaux, les Chefs de Service représentant les Ministères Techniques ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de service représentants les Entreprises pétrolières, les structures privées et les partenaires ;
Mesdames et Messieurs les Responsables des ONGs de Protection de l'Environnement de Grand-Bassam et d'Assinie ;
Mesdames et Messieurs les Responsables des Fautières des opérateurs du secteur de tourisme de Grand-Bassam et d'Assinie ;
Mesdames et Messieurs les responsables des Communautés des pêcheurs de Grand-Bassam et d'Assinie ;
Messieurs les experts de GIWACAF venus de France nous assister ;
Distingués invités, Chers Amis de la Presse.

Mesdames, Messieurs

C'est pour moi, un véritable plaisir de vous voir cette année, en tant que Directeur du CIAPOL, pour l'organisation de l'Exercice du Plan National d'Urgence de Lutte Contre les Déversements Accidentels d'hydrocarbures en Mer, en Lagune et dans les Zones Côtières, dénommée « Plan Pollumar ».

Je voudrais saluer Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique et remercier, à travers lui Monsieur le Ministre qui a autorisé cet exercice à Grand-Bassam et à Assinie, dans le cadre de la quinzaine de l'Environnement édition 2024.

Monsieur le Directeur de Cabinet s'est personnellement investi, comme chaque année d'ailleurs, dans l'organisation de cette activité pour faire aboutir la Communication en Conseil des Ministres. Qu'il en soit sincèrement remercié !

Je voudrais également noter la présence effective et massive des Autorités Administratives des Régions et Départements côtiers qui ont accepté de faire le déplacement pour répondre à notre invitation sachant qu'ils seront en première ligne face à une Pollution sur le Littoral.

Mesdames et Messieurs ;

L'Activité qui nous retient ce matin, en prélude à la simulation du Plan POLLUMAR ; la formation de participants, est capitale en ce sens qu'elle a pour but de mettre tous les acteurs au même niveau d'information.

En effet, cette formation va, à n'en point douter, aider les participants à comprendre les différentes séquences du Plan afin de participer efficacement à sa simulation.

Je voudrais également indiquer, satisfaction, la disponibilité des points focaux des Ministères, Parties Prenantes pour leur engagement à vouloir prendre part à cette activité.

Je voudrais aussi remercier les Sociétés parapubliques et privées qui acceptent, à chaque exercice, de mettre à notre disposition non seulement les ressources humaines et matérielles, mais aussi leurs expériences et leur temps.

Je ne saurai assurément terminer mes propos, sans vouloir faire remarquer l'ambiance plus que fraternelle et conviviale qui entoure cette activité. Tout le personnel du CIAPOL et moi-même sommes très honorés, sur ce je vous remercie.

Annexe 7 – Liste des participants à la formation et à l'exercice

Les listes jour par jour peuvent être fournies sur demande au GI WACAF (giwacaf-project@ipieca.org)